

David Moreau | Barbara Nicoloso | Sonia Flückiger | Noémie Vetterli

RETOURS D'EXPERIENCE D' ACTIONS PUBLIQUES EN MATIERE DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Mai 2024

Réalisé sous mandat de la Direction de l'énergie du Canton de Vaud (DGE-DIREN)

Autrices et auteur

David Moreau, directeur du bureau négaWatt Suisse, Suisse. Contact :

david.moreau@negawattschweiz.org

Barbara Nicoloso, directrice de l'association Virage énergie, France. Contact :

bnicoloso@virage-energie.org

Sonia Flückiger, association négaWatt Suisse, Suisse.

Noémie Vetterli, association négaWatt Suisse, Suisse.

Informations

L'association Virage énergie est une association spécialisée dans la prospective énergétique et sociétale. Elle propose des pistes d'actions et des outils d'aide à la décision publique pour une transition vers une société sobre en énergie et en ressources naturelles.

L'association négaWatt Suisse vise à promouvoir la vision négaWatt (sobriété, efficacité et énergie renouvelables) par le biais d'un scénario national. Elle souhaite fournir un contenu ciblé sur la transition énergétique suisse et ainsi élargir les discussions sur le sujet de l'énergie.

Table des matières

Glossaire.....	6
Lexique.....	8
Introduction	13
1. Compilation des retours d'expériences existants	14
1.1. Sobriété systémique.....	14
1.2. Innovations sociétales.....	16
1.2.1. <i>Concept du Donut</i>	16
1.2.2. <i>Budget climat</i>	17
1.2.3. <i>Outils de mobilisation</i>	17
1.2.4. <i>Défis auprès des habitants</i>	18
1.3. Sobriété thématique	19
1.3.1. <i>Publicité</i>	19
1.3.2. <i>Mobilité</i>	19
1.3.3. <i>Bâtiment</i>	20
1.3.4. <i>Industrie</i>	22
1.3.5. <i>Aménagement</i>	22
1.3.6. <i>Alimentation</i>	23
1.4. Analyse.....	24
1.5. Bibliographie	26
Sobriété systémique.....	27
1.6. Ville de Zürich.....	27
1.6.1. <i>Contexte et historique</i>	27
1.6.2. <i>Gouvernance et acteur.trices</i>	28
1.6.3. <i>Perception et intégration</i>	28
1.6.4. <i>Mises en œuvre</i>	29
1.6.5. <i>Bilan</i>	30
1.7. Ville de Nyon.....	30
1.7.1. <i>Contexte et historique</i>	30
1.7.2. <i>Gouvernance et acteurs</i>	31
1.7.3. <i>Perception et intégration</i>	31
1.7.4. <i>Mise en œuvre et évaluation</i>	32
1.8. Région Bretagne (France)	32

1.8.1.	<i>Contexte et historique</i>	32
1.8.2.	<i>Gouvernance et acteurs</i>	33
1.8.3.	<i>Perception et intégration</i>	34
1.8.4.	<i>Mise en œuvre et évaluation</i>	34
1.8.5.	<i>Bilan</i>	35
1.9.	Ville et Métropole de Bordeaux, (France) label bâtiment frugal	35
1.9.1.	<i>Contexte et historique</i>	36
1.9.2.	<i>Gouvernance et acteurs</i>	37
1.9.3.	<i>Perception et intégration</i>	37
1.9.4.	<i>Mise en œuvre et évaluation</i>	37
1.9.5.	<i>Bilan</i>	38
1.10.	Ville de Lyon (France), hiver 22-23	39
1.10.1.	<i>Contexte et historique</i>	39
1.10.2.	<i>Gouvernance et acteurs</i>	40
1.10.3.	<i>Perception et intégration</i>	40
1.10.4.	<i>Mise en œuvre et évaluation</i>	41
1.10.5.	<i>Bilan</i>	43
1.11.	Ville de Vimy (France)	43
1.11.1.	<i>Contexte et historique</i>	43
1.11.2.	<i>Gouvernance et acteurs</i>	44
1.11.3.	<i>Perception et intégration</i>	44
1.11.4.	<i>Mise en œuvre et évaluation</i>	44
1.11.5.	<i>Bilan</i>	45
1.12.	Analyse	45
	Les démarches romandes existantes	46
1.13.	Hiver 2022/2023	46
1.13.1.	<i>Contexte et historique</i>	46
1.13.2.	<i>Mise en œuvre et évaluation</i>	47
1.13.3.	<i>Gouvernance et développement futur</i>	48
1.13.4.	<i>Références</i>	49
1.14.	Romande énergie	49
1.14.1.	<i>Mesures, évaluation et perception</i>	49
1.14.2.	<i>Gouvernance et opportunité</i>	50
1.15.	Initiatives ponctuelles	51
1.15.1.	<i>Bâtiment</i>	51
1.15.2.	<i>Communication & information</i>	53
1.15.3.	<i>Gouvernance & transversalité</i>	54

1.15.4.	<i>Législatif</i>	57
1.15.5.	<i>Mobilité</i>	58
1.15.6.	<i>Mutualisation</i>	59
1.15.7.	<i>Production d'énergie</i>	59
1.16.	<i>Analyse</i>	60
Enseignements		61
Recommandations		63

Glossaire

ADEME : Agence de la transition écologique (France)

AES : Association des entreprises suisses (Suisse)

AHPPN : Appropriation humaine de la productivité primaire nette des écosystèmes

AIE : Agence Internationale de l'Énergie

AREC : Agence Régionale Énergie Climat (France)

ARE : Office fédéral du développement territorial (Suisse)

ASEC : Association Suisse pour l'Énergie Citoyenne

CCA : Centre communal d'action social (France)

CCD : Centre de compétences en durabilité, Université de Lausanne (Suisse)

CESE : Conseil Économique Social et Environnemental (France)

CNTE : Conseil National de la Transition Écologique (France)

CRM : Centres de responsabilité municipaux (France)

DETEC : Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (Suisse)

DGE-DIREN : Direction générale de l'environnement-Direction de l'énergie (Vaud, Suisse)

DGMR : Direction générale de la mobilité et des routes (Vaud, Suisse)

DGIP : Direction générale des immeubles et du patrimoine (Vaud, Suisse)

DGIRH : Direction générale des ressources humaines (Vaud, Suisse)

DJES : Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité (Vaud, Suisse)

EPFL : École polytechnique de Lausanne (Suisse)

ESS : Économie Sociale et Solidaire

ETH : Eidgenössische Technische Hochschule (école polytechnique fédérale) (Suisse)

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

IDH : Indice de développement humain

LAT : Loi sur l'aménagement du territoire (LAT)

LTECV : Loi de transition énergétique pour la croissance verte (France)

MOSES : Service de Mobilisation, sensibilisation, économie et sobriété (DIREN, Vaud, Suisse)

NCCS : National Centre for Climate Services (Suisse)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

OCEN : Office cantonal de l'énergie (Suisse)

OFEN : Office fédéral de l'énergie (Suisse)

OFEV : Office fédéral de l'environnement (Suisse)

OFS : Office fédéral de la statistique (Suisse)

OSTRAL : Organisation für stromversorgung in ausserordentlichen lagen (Organisation pour l'approvisionnement électrique en situations extraordinaires) (Suisse)

PCAET : Plan climat air énergie territorial (France)

PEEVD : Programme d'économies d'énergie vaudois (Suisse)

PET : Planification énergétique territoriale (Suisse)

PETR : Pôle d'équilibre territorial et rural (France)

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal (France)

REE : Rétribution des économies d'énergie (programme) (Suisse)

REX : Retour d'expériences

SIG : Services industriels de Genève (Suisse)

SIL : Services industriels de Lausanne (Suisse)

SIN : Services industriels de Nyon (Suisse)

SPEI : Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (Vaud, Suisse)

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (France)

UGZ : Umwelt und Gesundheitsschutz Zürich (environnement et protection de la santé Zürich) (Suisse)

UNIL : Université de Lausanne (Suisse)

VE : Virage Énergie (France)

Lexique

Besoins : se comprend selon la théorie développée par l'économiste Manfred Max-Neef qui considère que les besoins humains fondamentaux sont peu nombreux, finis, limités, et classifiables, ce qui les distingue de la notion conventionnelle en économie qui les pense comme illimités et toujours insatisfaits. Pour Max-Neef, les besoins humains fondamentaux sont constants dans le temps et communs à toutes les cultures humaines. Ce sont les stratégies pour les satisfaire (*satisfiers*) qui change selon les périodes et les cultures.

Co-bénéfices : effets positifs qu'une politique ou une mesure pourrait avoir sur d'autres objectifs que son objectif principal, augmentant ainsi les avantages globaux pour la société ou l'environnement d'une telle mesure. Les principaux co-bénéfices considérés dans le domaine de la sobriété énergétique sont des améliorations en matière de bien-être, de santé publique ou dans la lutte contre la précarité énergétique et les inégalités d'accès à l'énergie, voire des bénéfices économiques en matière de résilience des activités.

Comportement et pratique : « comportement » est un terme employé principalement en psychologie et qui renvoie à l'ensemble des actions et réactions objectives (mouvements, modifications physiologiques, expressions verbales, etc.) d'un individu dans une situation donnée. Ce terme est également utilisé en macro-économie et concerne les décisions prises suite à un processus cognitif répondant à la rationalité très particulière de l'*Homo economicus*. Ce n'est cependant pas un terme utilisé en sociologie car il se limite à l'individu. Cette science utilise plus couramment les termes d'« usage » ou de « pratique » qui abordent l'action dans son contexte de déploiement. Ces termes incluent donc plus largement les représentations symboliques, les normes sociales, les institutions, les cultures et les civilisations ainsi que les systèmes techniques (ADEME, Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité – L'apport des sciences humaines et sociales pour comprendre et agir, 2016, p. 13).

Découplage : en économie, désigne la dissociation entre la prospérité économique (souvent mesurée en Produit Intérieur Brut) et la consommation de ressources et d'énergie, qui peut être *relatif* ou *absolu*. Le découplage *relatif* est une diminution de l'intensité écologique par unité de production économique. Dans cette situation, les impacts sur les

ressources diminuent par rapport au PIB mais tous deux continuent tout de même d'augmenter. Au contraire, le découplage *absolu* est une situation dans laquelle les impacts environnementaux diminuent, malgré la croissance du PIB.

Donut (théorie) : modèle économique élaboré par Kate Raworth en 2017 qui combine le concept de limites planétaires (voir ci-dessous) avec celui de seuil social (qui s'inspire des objectifs du développement durable des Nations-Unies). Le donut est un outil intéressant pour établir des évaluations quantitatives permettant de qualifier la situation écologique et sociale d'un territoire à différentes échelles. Cela permet de considérer la performance d'une économie par la mesure dans laquelle les besoins de la population sont satisfaits sans dépasser le plafond écologique de la Terre.

Durabilité faible : la notion 'faible' précise les limites de l'acception fréquente des concepts de développement durable, de croissance verte ou durabilité portés dans un grand nombre de démarches actuelles. Elle repose sur la théorie économique néoclassique de l'équilibre général et de la croissance en considérant que les trois piliers du développement durable (social, environnement, économie) ont une valeur finale équivalente et que les capitaux qui les constituent – humains, naturels, économiques – sont entièrement substituables. On lui oppose la notion de durabilité forte (ci-dessous).

Durabilité forte : cette notion récuse l'hypothèse d'une substituabilité complète des capitaux humains, naturels et économiques. Elle introduit une hiérarchie physique et biologique entre les trois piliers, le pilier environnemental constituant le socle permettant le développement de la société humaine, elle-même le lieu d'un développement économique pour autant que l'intégrité du pilier précédent soit assurée et pérenne. Cette notion repose sur une critique scientifique du capitalisme et de la croissance illimitée dans un contexte planétaire fini.

Éco-geste : ensemble d'actions individuelles dans le but de réduire l'impact écologique d'un individu. Cela se concrétise dans des « petits gestes » pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources (éteindre les lumières par exemple) et réorienter la consommation vers des produits et des services plus « verts » (correspondant davantage à une logique d'efficacité) (ADEME, Panorama sur la notion de sobriété, 2019, p. 34).

Économie circulaire : décrit un système socio-économique qui répondrait aux deux objectifs complémentaires suivants ; 1) son impact s'inscrirait au sein des limites planétaires et 2) les flux de matière et d'énergie seraient optimisés, ou en d'autres termes, leur

gaspillage serait minimisé (thèse de Dunia Brunner, *Vers une économie circulaire durable en Suisse, analyse systémique et prospective des apports et limites du cadre juridique* 2022).

Effet rebond : gain d'efficacité reporté sur un autre usage ou une autre consommation. On peut distinguer l'effet rebond *direct* (une voiture qui consomme moins à distance équivalente permet de rouler d'avantage) et l'effet rebond *indirect* (une voiture qui consomme moins à distance équivalente permettra d'économiser de l'argent pour acheter une maison plus grande ou se payer un voyage en avion).

Efficacité (énergétique) : ensemble de mesures permettant d'économiser de l'énergie à travers des mesures techniques et technologiques, en consommant moins d'énergie pour le même service rendu (chauffage, déplacement, etc.). Il s'agit donc, pour un service défini, de réduire les pertes entre l'énergie primaire et l'énergie utile, sans que cette dernière ne soit modifiée. En d'autres termes, l'efficacité est assimilée à l'augmentation de la performance énergétique d'un appareil, d'un processus, d'une installation technique ou d'un bâtiment. L'efficacité se confond parfois avec la notion de gestion ou management de l'énergie (voir ci-dessous).

Gestion ou management de l'énergie : peut se comprendre comme le fait de s'intéresser à la manière de consommer de l'énergie sans changer de comportement, en optimisant son utilisation (modification des horaires d'utilisation des poses de consommation par exemple).

Imaginaire : ensemble de normes sociales, croyances, valeurs et visions culturellement construites et partagées par un groupe d'individus. Certains imaginaires sont plus dominants que d'autres et tous sont le résultat de facteurs historiques, politiques, géographiques. Actuellement, les imaginaires dominants concernant la sobriété sont teintés de renoncement et de régression. De manière plus minoritaire, les imaginaires contemporains de la sobriété renvoient à la liberté et au bonheur procurés par le fait de se détacher des normes de surconsommation.

Innovation sociale : concerne les changements de modes de vie et de comportements, de conditions cadres et institutionnelles ainsi que plus largement les nouvelles logiques d'organisation sociétale. Ces innovations sont des changements qui visent à implémenter de nouveaux modes de production et de consommation moins demandeurs en ressources. La sobriété ne se focalise pas sur les innovations techniques mais bien

sur les innovations sociales afin de transformer les pratiques sociales (cf. ci-dessus) (Lage et al., 2023).

Justice sociale : dans le cadre de la sobriété, la justice sociale renvoie à la distribution des efforts de sobriété ainsi que des ressources dans un contexte où les problèmes d'accès aux ressources vont s'accroître, où la consommation d'énergie est massive et où les inégalités sont criantes. Cela confère plusieurs rôles aux institutions politiques : un rôle d'organisation administrative de la distribution, un rôle d'arbitrage entre les besoins, un rôle de hiérarchisation des usages et un rôle de répartition sociale des efforts de réductions des consommations (Villalba et Semal, 2018).

Limites planétaires : au nombre de neuf, sont les seuils à l'échelle mondiale que l'humanité ne devrait pas dépasser pour qu'elle puisse vivre dans un écosystème sûr. Elles ont été analysées par une équipe d'une vingtaine de chercheurs en 2009 et font office de références depuis.

Neutralité carbone : état d'équilibre à l'échelle mondiale entre les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone. Au niveau de la politique internationale, cela se concrétise à travers l'Accord de Paris de 2015 pendant lequel la Suisse et de nombreux autres pays se sont engagés à réduire de moitié leur émissions de GES d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990, dans l'objectif d'atteindre la neutralité carbone à partir de 2050.

Politique de sobriété : organisation et mise en œuvre collectives de pratiques de sobriété sur un territoire qui impliquent une variété d'acteur·ice·s ainsi que des changements profonds sur les manières de consommer tous types de ressources.

Précarité énergétique : est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat (loi « Engagement national pour l'environnement », France).

Résilience : conceptualisée en physique, puis en psychologie, cette notion se développe depuis quelques années dans le domaine des sciences naturelles, des sciences humaines (économie, géographie), en urbanisme, en informatique, dans l'étude des systèmes spatiaux et en sciences de l'environnement. Chaque discipline ne mettant pas exactement l'accent sur les mêmes éléments, la résilience peut tout de même se définir

invariablement en rapport à la perturbation. Elle se précise : 1) dans les capacités internes à résister et absorber une perturbation en revenant proche de son état initial pour un matériau, un objet en lien ou non avec son environnement, un éco-système, ou une personne ; 2) dans l'anticipation, la préparation, l'adaptation avant la perturbation (Dictionnaire de la pensée écologique, 2015).

Sobriété : ensemble de pratiques, comportements, représentations, modes de vie, modes d'organisation et politiques qui permettent une diminution des consommations d'énergie et de biens de consommation à travers la priorisation et la réduction des besoins en énergie et en ressources.

Sobriété systémique : ce terme est en réalité un pléonasme puisque la sobriété ne peut être réellement atteinte que si elle est systémique. Lui attribuer l'adjectif de « systémique » permet de mettre en évidence le fait qu'elle doit être implémentée à des niveaux larges d'organisations et de décisions sociétales contrairement à une sobriété « thématique » qui se limiterait à un seul domaine.

Introduction

Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie de sobriété énergétique par la Direction de l'énergie du Canton de Vaud (DGE-DIREN), les mandataires ont réalisé une cartographie des actions de sobriété énergétique existantes en Europe, en Suisse, en Romandie et dans le Canton de Vaud. Le présent document se structure en trois parties :

1. Compilation des retours d'expérience (REX) existants
2. Approfondissement de quelques exemples de politiques relevant de la sobriété systémique
3. Cartographie de quelques démarches romandes relevant de la sobriété.

Chacune de ces parties se conclut par une analyse. Une analyse globale se situe à la fin du document.

Sobriété et sobriété systémique

Dans le cadre de ce document, **la sobriété est comprise comme une démarche volontaire et organisée consistant à interroger et faire évoluer nos usages de l'énergie et des ressources naturelles afin de garantir une vie de qualité tout en respectant les limites planétaires. Elle permet notamment de réduire nos émissions de gaz à effet de serre et notre consommation d'énergie par une évolution à long terme des modes de vie, organisations collectives et imaginaires.**

En conséquence, la sobriété est systémique par définition et il s'agit d'une caractéristique sur laquelle il est important d'insister. C'est pourquoi le terme de « sobriété systémique » est utilisé lorsque cela s'avère nécessaire.

La présente recherche a porté sur l'analyse d'actions ou de programmes spécifiquement identifiés comme portant sur la sobriété, et un certain nombre ne comportant pas la mention explicite de ce concept, mais s'apparentant dans leur finalité à l'interrogation des usages caractéristique de la définition actuelle de la sobriété.

En effet, alors que les économies d'énergie font partie des démarches de transition énergétique depuis un certain nombre d'années dans plusieurs territoires, la distinction entre sobriété et efficacité (explicitée dans la revue de littérature réalisée dans le cadre du même

mandat¹) est elle récente dans le champ de l'action publique. Le choix a été ainsi fait d'inclure quelques expériences n'impliquant pas la mention explicite de la sobriété, mais pouvant être intéressantes dans la réflexion actuelle menée par le Canton de Vaud.

1. Compilation des retours d'expériences existants

Plusieurs travaux ont déjà été réalisés sur l'analyse d'actions de sobriété, avec notamment les documents listés ci-dessous. À noter qu'il s'agit principalement de démarches françaises. Ainsi, le travail que nous menons dans le cadre de ce mandat est pionnier en Suisse et constitue une première en termes de recherche-action.

- Exploration des actions de sobriété dans les démarches territoriales en Europe (ADEME 2020)
- État des lieux des actions de sobriété dans les territoires français (ADEME 2021)
- Engager des politiques locales de sobriété (Nicoloso et al. 2021)

Ces documents ont ici été compilés afin d'offrir une vue d'ensemble des initiatives existantes. Elles peuvent s'organiser comme suit :

- Sobriété systémique
- Innovations sociétales
- Sobriété sectorielle ou thématique

Chaque exemple est brièvement décrit, les mesures les plus importantes y sont listées et une brève explication de la gouvernance et des acteurs principaux est proposée. Des détails complémentaires se trouvent dans les documents originaux, notamment l'indication des organismes et les personnes en charge des projets. Les liens vers ces documents sont présents à la page 26.

Enfin, une dernière partie est consacrée à une analyse groupée de ces multiples actions.

1.1. Sobriété systémique

Quelques exemples de sobriété systémique figurent dans les documents analysés et sont présentés ci-dessous, à l'exception de celui de Zürich qui est abordé plus en détail dans le chapitre suivant (page 27).

¹Andréa Cherdo, Catherine Lavalley et Jean-André Davy--Guidicelli, « Revue de littérature sur la sobriété énergétique », Centre de Compétences en Durabilité (CCD) de l'Université de Lausanne, 2024.

CANTON DE GENEVE

Le canton de Genève a révisé en 2020 son plan directeur de l'énergie. Il contient cinq axes avec des ambitions fortes de sobriété² :

- Changer de paradigme (la sobriété devient un élément structurant de la société).
- La sobriété dans la planification territoriale (anticiper les besoins, adapter les infrastructures).
- Modifier l'organisation de l'espace et optimiser le bâti (la surface moyenne par personne est en adéquation avec le besoin)
- Faire évoluer les comportements et les usages, repenser le dimensionnement
- Favoriser les technologies partagées.

Gouvernance : le Conseil d'État de Genève a choisi une approche de co-construction avec les Services Industriels de Genève (SIG). Aussi, des ateliers ont été organisés avec les communes genevoises, des propriétaires immobiliers, des professionnels du bâtiment, des associations de locataires, des entreprises, des régies, des ONG, le monde de la formation, le milieu de la recherche, les administrations, ainsi que des sociologues (pour une sociologie narrative, les récits).

MUTTERSHOLTZ (FRANCE)

Cette commune de 2000 habitants a choisi une approche transversale de sobriété : « Mutt en Transition » qui n'est pas explicitement affichée comme une politique publique de sobriété. Plusieurs actions ont été menées :

- Secteur de la mobilité
 - Mise en place de zones 30 et de zones de rencontre
 - Trottoirs élargis
 - Connexion des principaux sites par des liaisons douces (école, salle de sport, maison des aînés)
- Secteur de bâtiment
 - Extinction nocturne de l'éclairage public
 - Réhabilitation des logements vacants pour lutter contre l'étalement urbain (15 bâtiments réhabilités et 20 logements créés)

Gouvernance : le mouvement a été lancé par le conseil municipal.

²Voir <https://www.ge.ch/document/plan-directeur-energie-2020-2030> [consulté le 15 mai 2024].

ARGENTAN INTERCOM (TERRES D'ARGENTAN INTERCO) (FRANCE)

Les 49 communes de la Communauté de Communes se sont engagées dans la sobriété énergétique par l'élaboration d'un Schéma Directeur Immobilier. La rationalisation des espaces utilisés des bâtiments publics a permis une économie de surface de 2600 m² et 2019 MWh d'énergie. En parallèle, l'optimisation de l'éclairage public a permis de réduire la consommation d'énergie de ce secteur de 20%.

Gouvernance : portée par les élus et plusieurs services intercommunaux (service financier, service informatique, service communication).

1.2. Innovations sociétales

L'innovation sociétale est ce qui renvoie au changement de modes de vie et de comportements, des conditions-cadres et institutionnel ou encore aux nouvelles logiques d'organisation sociétale (voir la revue de littérature, chapitre 2.2.2³).

1.2.1. Concept du Donut

AMSTERDAM (PAYS-BAS)

Le conseil de la ville d'Amsterdam base sa stratégie sur le modèle d'économie du Donut théorisé par l'économiste Kate Raworth (voir partie 1.1.1 de la revue de littérature⁴), pour rendre l'économie circulaire d'ici à 2050. Le résultat de quatre ateliers participatifs en 2020 entre la ville et les acteurs locaux ont permis d'identifier 17 axes pour la circularité dans trois secteurs (construction, biomasse et alimentation, biens de consommation).

Gouvernance : Conseil de la ville, en consultant les citoyens et un réseau d'associations et d'ONG qui s'appelle « coalition du Donut d'Amsterdam ».

BRUSSELDONUT (BELGIQUE)

Le même concept du Donut est repris en 2021 par le gouvernement bruxellois pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Gouvernance : Gouvernement bruxellois

³Andréa Cherdo et al., *op. cit.* p. 55-59.

⁴*Ibid.* p. 14-26.

1.2.2. Budget climat

OSLO (NORVEGE)

Le budget climat, lancée en 2015, fonctionne comme un budget financier : il donne un aperçu des mesures par secteur que la ville met en place pour atteindre les objectifs climatiques. Les mesures s'appuient sur des politiques et instruments étatiques tels que des :

- Taxes
- Redevances
- Réglementations
- Subventions

Les bénéfices des péages urbains (existant depuis longtemps à Oslo) qui sont notamment réinvestis dans les transports publics, les pistes cyclables ou 600 places de stationnement réservées au covoiturage.

Du fait de la difficulté à comptabiliser les changements de comportement dans le budget climat, la ville mène des enquêtes auprès de la population chaque année. Le conseil municipal approuve uniquement les dépenses ayant une chance réaliste de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ainsi le budget climat place les objectifs climatiques au centre du processus de budgétisation financière.

Gouvernance : collaboration du département des finances et de l'environnement et des transports de la ville d'Oslo. À préciser que la mise en place de ce système a été lancée par une majorité conservatrice en 2015, puis reprise et entérinée par la nouvelle majorité en 2016.

FRANCE

Il est à noter que l'Institut pour l'économie du climat (I4CE) a développé une méthodologie de budgétisation climatique qui est actuellement en cours d'expérimentation dans plusieurs métropoles françaises (Lille, Strasbourg, Paris).

1.2.3. Outils de mobilisation

VILLE DE GENEVE

G'inno est un programme de la Ville de Genève qui soutient financièrement des projets novateurs de promotion de la durabilité urbaine (Consommation, Alimentation, Mobilité, Éducation, Biodiversité, etc.)

Gouvernance : Issue de la feuille de route 2015-2020 du Conseil administratif, le programme crée de nouvelles collaborations entre l'administration municipale et des organismes externes.

PETR DU BRIANÇONNAIS, DES ÉCRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS (FRANCE)

Un regroupement des 36 communes au sein du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) s'est engagé dans différents programmes : autonomie alimentaire, économie circulaire par une plateforme de réemploi des matériaux, accompagnement des familles dans les changements de comportement liés à l'énergie du logement et déplacements.

Gouvernance : le PETR accompagne les collectivités et porteurs de projets et organise des événements et réunions avec les citoyens.

REGION ÎLE-DE-FRANCE (FRANCE)

L'Agence Régionale Énergie Climat (AREC) a initié un travail d'appropriation de la sobriété énergétique pour les acteurs du territoire. Plusieurs ateliers ont été organisés afin d'explorer les axes et récits de la sobriété et formuler des recommandations pour le territoire régional. Il en résulte notamment la création de la Fabrique francilienne de la sobriété ; un lieu d'échanges et de co-construction autour de thématiques de sobriété.

Gouvernance : L'Agence Régionale Énergie Climat – Institut Paris Région (AREC IDF) et une centaine d'acteurs (collectivités, associations, entreprises) ayant participé aux ateliers.

1.2.4. Défis auprès des habitants

NANTES METROPOLE (FRANCE)

Une politique initiée en 2011, contenant aujourd'hui trois défis : énergie, déchets et alimentation. Ces défis sont un volet de la feuille de route Transition Énergétique de Nantes Métropole, qui touche 500 foyers par an avec pour objectif d'interroger leurs besoins en chaleur, en aliments transformés et en emballages. Le résultat des défis est une diminution de 12% de la consommation d'énergie et d'eau, de 35% des déchets et une augmentation des achats en produits locaux et bio.

Gouvernance : la démarche est coordonnée par deux directions : la Direction Générale à la Transition Écologique et Énergétique et aux Services Urbains et la Direction des Déchets ; complétée par un important portage politique.

LAHTI (FINLANDE)

Un défi de limitation volontaire auprès de 350 habitants, sur la base du volontariat avec pour objectifs de ne pas dépasser leur budget carbone dans leurs déplacements quotidiens (calculé d'après les rapports du GIEC et avec pour finalité l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050). Les utilisateurs respectant leurs quotas carbone étaient récompensés par des titres de transport gratuits ou des bons d'achat dans des commerces locaux.

Gouvernance : Mise en place dans le cadre du programme d'actions CitiCap, financé par le fonds européen Urban Innovative Action.

1.3. Sobriété thématique

1.3.1. Publicité

METROPOLE DE LYON (FRANCE)

Dans le but de réduire les consommations énergétiques et les incitations à consommer, une réduction de la publicité est mise en place à travers l'élaboration du Règlement local de Publicité qui spécifie :

- Une réduction de 50% des panneaux de publicité extérieurs
- Une réduction de 12 m² à 4 m² la taille maximale des publicités
- Une interdiction de la publicité dans les secteurs résidentiels (hors mobiliers urbains d'information de 2 m² maximal)
- Une extinction des enseignes des commerces, interdiction de la publicité numérique

Gouvernance : Les élus de la Métropole de Lyon, en consultation avec les maires.

1.3.2. Mobilité

PONTEVEDRA (ESPAGNE)

La ville a réduit la place de la voiture et mis l'accent sur la qualité de vie en plaçant le piéton au cœur de sa politique de déplacement. Les mesures concrètes sont une priorité inversée (piétons, vélos, transports publics et finalement la voiture), un stationnement maximal de 15 minutes, une vitesse à 30 km/h en ville et de grands parkings aux périphéries de la ville (gratuits pendant 24h). Le résultat est une diminution de circulation de 92% dans le centre historique, de 77% dans l'artère principale et de 53% dans l'ensemble de la ville.

Gouvernance : Le maire avait centré son programme électoral sur ce programme de priorité inversée, car en 1999, 20'000 véhicules traversaient quotidiennement la ville de 75'000 habitants à l'époque. Une adhésion forte de la population est assurée par une communication ciblée.

AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE (FRANCE)

Les 28 communes de l'agglomération ont développé des alternatives à la voiture individuelle par la mise en place de schémas directeurs cyclables. De plus, en 2019, une nouvelle politique de mobilité est développée lors de l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, avec des mesures portant sur le stationnement, le développement des plans de déplacement par les entreprises et la construction de pistes cyclables.

Gouvernance : Agglomération de La Rochelle (direction de la Mobilité et des Transports), en concertation citoyenne avec plusieurs ateliers publics entre citoyens et acteurs qualifiés.

RENNES METROPOLE (FRANCE)

Dans les prochaines années, Rennes Métropole prévoit d'ouvrir de nouvelles lignes de métro, tram et bus, d'augmenter la capacité des transports publics déjà existants, de rénover les lignes ferroviaires et de généraliser les limitations de vitesse à 30km/h. De plus, le programme « Les 2000 » est créé pour accompagner 2000 citoyens lors du changement de comportement avec une participation volontaire.

Gouvernance : Transports et mobilités de Rennes Métropole.

1.3.3. Bâtiment

EUROMETROPOLE DE STRASBOURG (FRANCE)

Les 33 communes ont contribué à la création du Réseau National des Collectivités pour l'Habitat Participatif, un mouvement de facilitation et promotion de l'habitat participatif. Cette forme d'habitat met en avant le partage de l'espace et des biens. Déjà 22 projets d'habitat participatif ont abouti avec 240 foyers concernés, 19 projets sont en phase d'étude.

Gouvernance : mouvement lancé par un collectif d'habitant (aujourd'hui : association écoquartier Strasbourg) qui est ensuite repris par la ville de Strasbourg.

VILLE DE GRENOBLE (FRANCE)

Grenoble a lancé une action de sobriété énergétique entre 2017 et 2019 concernant les bâtiments publics avec une communication sur le changement de comportement, dont des

affiches des écogestes pour rappel dans les bâtiments. Une diminution de dépenses liée à l'énergie de 5% pour les bâtiments a été observée suite à ce programme.

Gouvernance : La ville s'est engagée dans un Programme d'Actions Air Énergie Climat 2019-2025, et elle dispose d'un chef de projet pour la sobriété énergétique au sein de ses services.

BORDEAUX METROPOLE (FRANCE)

Les 28 communes ont un projet collectif qui vise à réaliser des économies d'énergies et d'eau dans les bâtiments publics en agissant sur les comportements et les usages (écogestes).

Gouvernance : La démarche est pilotée par la Direction des bâtiments de la Direction générale haute qualité de vie de Bordeaux Métropole.

BORDEAUX VILLE ET METROPOLE (FRANCE)

Le label Bâtiment frugal bordelais (écoresponsable) est créé en 2020, avec plusieurs ambitions pour les nouvelles constructions telles que le choix des matériaux bio et géosourcés ou des modes de ventilation naturelle pour le confort d'été.

Gouvernance : Le maire a donné un mandat pour la création du label.

VENLO (PAYS-BAS)

Lors du besoin de nouveaux bureaux municipaux, la municipalité Venlo adopte la démarche « Cradle to Cradle », qui est de l'upcycling (maintien de la qualité des matières premières d'un produit tout au long de ses multiples cycles de vie), les composants d'un bâtiment sont documentés dans un « passeport matériel ».

Gouvernance : Maire et conseil municipal

QUESNOY-SUR-DEULE (FRANCE)

La commune a adopté un axe sobriété énergétique par l'extinction nocturne de l'éclairage public et a procédé en parallèle à un changement de cette infrastructure (efficacité). Un travail fin de sensibilisation des habitants à la démarche a été réalisé en partenariat avec la gendarmerie et les pompiers (lutte contre les préjugés en matière de sécurité liés à l'obscurité).

Gouvernance : Maire, conseil municipal, services de secours et gendarmerie

1.3.4. Industrie

FRANCFORT-SUR-LE-MAIN (ALLEMAGNE)

La ville a créé une « zone d'activité durable », qui comptait en 2020, 368 entreprises avec 5000 salariés dans la zone de 85 hectares. Un plan directeur pour le climat avec une forte implication des entreprises est également créé avec les buts suivants : minimiser les espaces vacants, extension du réseau de pistes cyclables, utilisation cyclique des matériaux, changement dans la mobilité (location de vélo, covoiturage) et une structure d'approvisionnement locale (cantines, crèches).

Gouvernance : Le conseil municipal et le gouvernement de Francfort établissent le cadre politique et différents services de l'administration municipale mettent en œuvre le projet. Sur place, le bureau de gestion du site est primordial pour le fonctionnement du site.

1.3.5. Aménagement

PARC NATUREL REGIONAL DU HAUT-JURA (FRANCE)

Les 106 communes ont adopté un projet de territoire sobre pour limiter la consommation d'espace avec notamment la mobilisation de 70% des espaces vides pour la densification. De plus, certaines communes éteignent leur éclairage public et des défis « famille à énergie positive » sont également organisés pour sensibiliser les habitants ; avec pour résultat une diminution de 11% de leur consommation d'énergie.

Gouvernance : La notion d'urbanisme frugal est intégrée dans le Schéma de Cohérence Territoriale. Un contrat d'Aménagement et de Développement Durable du Pays du Haut-Jura a été signé par le « Pays » et la Région.

SYNDICAT MIXTE DU GRAND DOUAISIS (FRANCE)

Les 55 communes ont élaboré 63 fiches actions dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) qui mettent toutes en avant leur lien avec la sobriété. Les messages, articulations et synergies possibles avec d'autres politiques publiques ont été définis ainsi que les potentiels de la sobriété. De plus, une feuille de route de sobriété portant sur l'aménagement de territoire a été conçue (encadrer, densifier les transports publics, et l'extinction nocturne de l'éclairage public).

Gouvernance : Plan Climat Air Énergie Territorial par les élus

1.3.6. Alimentation

MOUANS-SARTOUX (FRANCE)

La commune de 9900 habitants a lancé une politique alimentaire durable dans les cantines scolaires par : une alimentation bio et locale à l'école élémentaire et au collège ; la sensibilisation des élèves et une implication des parents ; et une production d'aliments sur le territoire communal.

Gouvernance : Conseil municipal et création de la Maison d'éducation à l'alimentation.

MONTPELLIER (FRANCE)

La ville a mis en action une politique alimentaire durable avec : la restauration scolaire qui touche 22000 enfants, en utilisant plus de produits locaux et bio ; une lutte contre le gaspillage ; et une sensibilisation à l'alimentation durable.

Gouvernance : Maire de Montpellier

LIEGE (BELGIQUE)

À travers le projet de la ceinture aliment-terre, l'agglomération liégeoise veut démocratiser, relocaliser et décarboner son système alimentaire avec pour objectif, d'ici 25 à 30 ans, de satisfaire 50% de la demande alimentaire liégeoise par des aliments produits localement et dans de meilleures conditions écologiques et sociales.

Gouvernance : Coalition d'acteurs hétérogènes, formée d'entrepreneurs sociaux et de membres de Liège en Transition en 2013, puis une collaboration avec les pouvoirs publics locaux a débuté en 2016. Aujourd'hui, la thématique a pris une part importante dans le Projet de Ville.

MALAUNAY (FRANCE)

« La Transition Prend Ses Quartiers » est un dispositif pour impliquer la population. Un groupe d'habitants a été choisi par casting en 2018 afin de réfléchir sur sept thématiques : eau, énergie, mobilité, alimentation et agriculture, déchets, consommation responsable et gaspillage alimentaire. Des mesures concrètes ont été mises en place telles qu'une sensibilisation des habitants aux économies d'eau et d'énergie, des jardins collectifs, un défi de mobilité en entreprise, un plan de déplacement inter-entreprises, des services d'échange, des pique-niques zéro déchet à l'école, etc.

Gouvernance : Les élus de la ville (en partenariat avec l'ADEME et la Région Normandie) et l'implication des habitants dans la transition par de la démocratie participative.

1.4. Analyse

Les points suivants sont issus des analyses finales des documents étudiés :

- Le mot « sobriété » est rarement utilisé de manière explicite
- Le questionnement du besoin est au cœur des démarches pour induire un changement de pratiques
- L'acceptation sociale est nécessaire pour créer le changement, avec le besoin de consultation et de concertation des citoyens et acteurs concernés en amont
- La mise en récit de la démarche de sobriété facilite le portage, la visibilité et la compréhension.
- Les innovations sociétales (telles que les défis, budget carbone, etc.) ont souvent été utilisées pour mobiliser la population.
- Les programmes de sobriété sont coordonnés avec les autres politiques publiques, bien qu'ils soient généralement engagés à partir d'une thématique ciblée. L'atteinte des objectifs climatiques n'est pas toujours présentée comme la raison principale de mise en place des politiques de sobriété ; les économies financières, le développement économique, la qualité de vie entrent régulièrement dans les argumentaires développés par les pouvoirs publics.
- La sobriété est une source de co-bénéfices (climat, énergie, pouvoir d'achat, l'équité sociale, qualité de vie, santé, lien social, démocratie locale, finances publiques, résilience territoriale) et en les utilisant, le portage peut être ainsi augmenté.

De plus, ces documents distinguent différents types d'actions :

- La consommation directe des collectivités, par ex. les bâtiments communaux, cantine de la ville, etc.
- Les services proposés aux usagers, par ex. la restauration scolaire
- L'encouragement des consommateurs à s'engager eux-mêmes dans des démarches de sobriété, par :
 - Un aménagement du territoire en faveur de pratiques de sobriété
 - Le développement d'offres en faveur de comportements sobres
 - De la sensibilisation

Pour finir, il est proposé ci-dessous une brève analyse complémentaire des auteur.trices de ce document.

Tout d'abord, il a été constaté que parmi les 29 exemples mentionnés, seuls deux démarches ont été initiées par la population, puis, plus tard, reprises et amplifiées par les pouvoirs publics locaux (habitat participatif de l'Eurométropole de Strasbourg en France, ceinture aliment-terre à Liège en Belgique). Dans les autres cas, ce sont les élus politiques et le gouvernement qui ont pris l'initiative. Le portage politique est en conséquence indispensable. Il est intéressant de noter que bon nombre des exemples mentionnés ici ont résulté d'une collaboration entre plusieurs communes.

Toutefois, la consultation/participation des acteurs locaux, comme déjà mentionnée, est primordiale, et a été réalisée dans 11 des 29 exemples abordés. Ceci sous diverses formes, ateliers, défis, groupe de travail. En complément, une communication ciblée a également souvent été déployée. À préciser que ces démarches participatives ne se limitaient pas qu'à la population, mais incluaient également d'autres types d'acteurs, comme les entreprises.

La temporalité est un élément central qui ressort également de ces multiples exemples, avec des larges mouvements qui ont souvent été lancés par de petites initiatives qui ont grossies avec le temps.

Enfin, la sobriété systémique n'est que peu présente parmi ces exemples qui portent principalement sur des actions thématiques. Avec néanmoins une nuance en ce qui concerne les exemples relatifs aux « Innovations sociétales » (p.16). En effet, le concept du Donut ou le budget climat sont des instruments larges de gouvernance allant dans la direction d'une sobriété systémique, même si des actions « directes » de sobriété ne sont pas encore engagées sur le terrain.

La limitation principale de ce rapport réside dans le fait que les initiatives présentées ont été choisies en référence seulement aux deux documents mentionnés, ce qui restreint les exemples démontrés ici. Ce rapport ne décrit donc pas d'exemples de sobriété au sein de la population, qui sont quant à eux plus restreints. Un autre point important à considérer, notamment en ce qui concerne l'exemple du Donut à Amsterdam, concerne les outils. La limite d'un outil réside dans le fait que son efficacité et les conséquences potentielles dépendent des acteurs qui l'utilisent (et des données utilisées). Le donut démontre une cartographie des problèmes, mais ne propose pas de plan d'action. Ainsi, en fonction des objectifs du canton, un outil tel que le Donut pourrait être utilisé à l'encontre de la sobriété.

1.5. Bibliographie

- ADEME. « Etat des lieux des actions de sobriété dans les territoires français - La librairie ADEME ». ADEME, juin 2021. <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/4754-etat-des-lieux-des-actions-de-sobriete-dans-les-territoires-francais.html>
- ADEME. « Exploration des actions de sobriété dans les démarches territoriales en Europe - La librairie ADEME ». ADEME, décembre 2020. <https://librairie.ademe.fr/dechets-economie-circulaire/4757-exploration-des-actions-de-sobriete-dans-les-demarches-territoriales-en-europe.html>
- Nicoloso, Barbara, Patrick Behm, et Bernard Blanc. « Engager des politiques locales de sobriété », 2021. http://www.virage-energie.org/wp-content/uploads/2022/08/LA-SOBRIETE-ENERGETIQUE-E_PDF_BAT_17-01-23.pdf

Sobriété systémique

1.6. Ville de Zürich

Source : entretiens avec la cheffe du programme climat et environnement à la ville de Zürich (août 2023, David Moreau et Sonia Flückiger) et site internet de la ville.

1.6.1. Contexte et historique

La ville de Zürich mène une large démarche environnementale intégrant la sobriété à travers le concept de la “société à 2000W”, qui est aujourd’hui remplacée par la démarche « 0-net 2040 ». La sobriété est présentée comme une remise en question des habitudes de consommation, car l’efficacité et les renouvelables ne seront pas suffisants pour atteindre la neutralité carbone. Il s’agit de consommer de manière réfléchie, ce qui ne signifie à priori pas de renoncer et de se restreindre, mais d’améliorer sa qualité de vie. Dans son discours, la ville met en avant des valeurs comme ; « la qualité », « le temps », « la lenteur et la proximité » et « le partage et la réparation » versus « la quantité », « la propriété », « la vitesse et la distance » et « le jetable ».

- **1990** : Lancement de la société à 2000W par la Eidgenössische Technische Hochschule (ETH, école polytechnique fédérale), qui intégrait à l’époque uniquement l’efficacité et les énergies renouvelables.
- **2002** : La sobriété fait son apparition dans le « Masterplan Energie », car il y a eu une prise de conscience que l’efficacité et les renouvelables seuls ne suffiront pas.
- **2008** : La société à 2000W, sans sobriété, est intégrée de manière contraignante dans le règlement communal suite à la votation de novembre 2008, avec un taux d’acceptation de 75%⁵. La sobriété n’y est pas mentionnée.
- **2012** : début des recherches et études sur la sobriété par le département de l’énergie
- **2013-2014** : difficulté budgétaire, la sobriété est devenue intéressante.
- **2014** : suite à différentes études, la sobriété est rentrée dans d’autres départements (infrastructure et bâtiment).
- **2018** : création d’un programme d’aide financière pour soutenir les initiatives de la population en lien avec la sobriété.

⁵Voir https://www.stadt-zuerich.ch/portal/de/index/politik_u_recht/abstimmungen_u_wahlen/archiv_abstimmungen/vergangene_termin/081130.html [consulté le 15 mai 2024].

- **2022** : acceptation de la votation Netto-0-2040. Cette stratégie a des objectifs climatiques plus ambitieux, avec, comme son nom l'indique, la neutralité carbone nette en 2040, pour les émissions directes. Les émissions indirectes (énergies grises) sont également considérées et l'objectif est de les réduire d'un tiers par rapport à 1990. La sobriété n'y était pas explicitement mentionnée, mais elle l'est maintenant sur internet.

1.6.2. Gouvernance et acteur.trices

Au début, le mouvement est surtout venu de l'administration et des collaborateur.trices, avec un groupe de travail au sein de l'UGZ (Umwelt- und Gesundheitsschutz Zürich, environnement et protection de la santé). Les politicien.nes étaient plutôt sur la retenue. Puis, de premières recherches ont été menées par l'UGZ en collaboration avec d'autres départements (Services industrielles, bâtiment et infrastructure).

Aujourd'hui, la coordination se fait à travers le « Masterplan Energie », avec un plan de mesures pour les 17 services, et un entretien une fois par an avec un.e collaborateur.trice des services industriels ou de l'UGZ pour faire un point sur la situation.

Des collaborations externes sont également établies, notamment avec les hautes écoles et l'ETH qui souhaitent souvent participer à des projets tests de la sobriété de la ville de Zürich. À l'inverse, il y avait au début des tensions entre la Ville et le Canton, qui ne voulait rien faire au sujet de la sobriété, avec une base légale non compatible. Aujourd'hui, cela a évolué, notamment par le changement de responsables politiques. En ce qui concerne les entreprises, la Ville ne travaille pas directement avec elles.

Au final, ces dynamiques sont surtout dépendantes des personnes présentes et motivées à faire avancer la sobriété. Ainsi, au sein de l'UGZ, il est possible de tester des mesures sans avoir l'accord de tout le monde, et cela devient au fur et à mesure normal et accepté.

1.6.3. Perception et intégration

L'ouverture à la sobriété est variable, certain.es disent qu'il est difficile de trouver un bras de levier, d'autres avec qui il est difficile de collaborer. Il y a toutefois eu une évolution avec le mouvement des jeunes pour le climat - qui a aidé des personnes à comprendre l'urgence climatique et la sobriété - et la menace de pénurie de l'hiver 22-23. Les politicien.nes se sont ouvert.es à cette thématique et certaines mesures sont devenues banales.

En qui concerne le vocabulaire, l'UGZ n'utilise pas le terme "sobriété", mais plutôt des termes spécifiques, comme le « food waste » dans l'alimentation, tout en ayant implicitement des principes de sobriété qui guident les réflexions et les démarches.

1.6.4. Mises en œuvre

Une série de mesures ont été développées, dont :

- **Bâtiment de la ville**
 - Usage multiple
 - Baisse de la température de chauffage
 - Diminution des surfaces par personne dans certains logements coopératifs de la ville (max 35m²)
 - 12m² par place de travail en moyenne dans l'administration
- **Mobilité**
 - Pour les collaborateur.trices : Mobility, Publibike et train au lieu de l'avion
 - Bande rouge pour les pistes cyclables
- **Transversale :**
 - Partage et réduction du nombre d'appareils électroniques (p.ex. imprimantes) au sein de l'administration
 - Calculateur d'énergie pour le public
 - Examen de vélo à l'école primaire
 - Lancement de divers défis au sein de l'administration municipale par des collaborateurs.trices
 - Soutenir avec 50 heures de travail et 1'000 CHF des employeurs.euses qui veulent tester une idée en lien avec la sobriété (événements de sensibilisation à la sobriété dans divers quartiers, publicité pour faire des vacances en Suisse).
- **Alimentation :**
 - Campagne annuelle de communication « Climat à la carte »
 - Programme de sensibilisation sur la production alimentaire à l'école
 - Menus respectueux du climat dans les cantines municipales
- **Déchets :**
 - Des camions d'objets encombrants dans les quartiers afin que les habitants n'aient pas besoin de voiture pour se rendre à la déchèterie
 - Des tables d'échange pour que les objets puissent être réutilisés

- **Soutien financier de l'UGZ pour soutenir des initiatives publiques :**

- Repair Cafés
- Bourses d'échange (p.ex. événement bourse d'échange MoveTheDate à la gare de Zürich), « Transition Zürich » avec une carte des emplacements d'offres durables
- Hackathons climatiques à l'Impact Hub de Zürich
- Projet pilote de 6ans dans le quartier pilote de Binz/Alt-Wiedikon avec comme objectif d'acquérir des connaissances sur l'engagement volontaire pour atteindre l'objectif climatique de la ville.

Ces actions n'ont malheureusement pas toutes été suivies, car cela ne faisait pas partie des projets au début, mais également, car il n'est pas toujours facile de mesurer les impacts. Le monitoring est toutefois un des thèmes de l'année 2024.

1.6.5. Bilan

Pour Mme. Gassler, un des points clés est « le courage d'aborder la sobriété, ce sujet brûlant, car si l'UGZ ne le fait pas, les autres départements ne le feront pas, cela fait partie de nos missions. »

En termes de difficultés, il s'agit surtout de rendre la sobriété populaire. À l'UGZ, cela a été élevé comme un principe d'action, mais il reste difficile de l'intégrer à l'ensemble de processus. Il faut pour cela des personnes dans les départements qui s'y tiennent avec ténacité.

1.7. Ville de Nyon

Source : entretien avec le délégué aux énergies des Services Industriels de Nyon (août 2023, David Moreau)

1.7.1. Contexte et historique

La sobriété a été mentionnée pour la première fois en 2018 dans la politique énergétique de la ville, puis reprise en 2021, dans le programme Nyon Énergie, par l'intermédiaire « d'un encouragement au changement de comportement ». Il s'agit toutefois d'une thématique nouvelle pour la Ville, renforcée depuis début 2023, avec l'embauche de M. Chiffelle comme délégué aux énergies des Services Industriels de Nyon (SIN). Notamment par le développement d'un concept de sobriété, en incluant dès le début les autres services qui sont intéressés, ceci dans le cadre de la révision de la Planification Énergétique Territoriale (PET). Aujourd'hui

(novembre 2023), il s'agit encore d'une démarche interne à l'administration, soutenue par le Municipal responsable des SIN, Pierre Wahlen, mais pas encore validée politiquement, ni par les autres municipaux ni par le conseil communal.

1.7.2. Gouvernance et acteurs

Le besoin de réviser la PET, offre une opportunité d'amener la sobriété en parallèle à l'efficacité et aux énergies renouvelables. Comme mentionné auparavant, il s'agit d'une démarche interne à l'administration soutenue par le Municipal responsable des SIN, mais pas encore validée politiquement. La démarche de développer la sobriété s'appuie sur la mention « d'encouragement au changement de comportement » dans les documents de planification énergétique. Cela offre une légitimité politique à ce travail. Il est également important de mentionner que le Plan Directeur Communal est aussi en cours de révision, avec des démarches participatives, et des réflexions proches des notions de sobriété.

En ce qui concerne les acteur.trices, le poste de délégué aux énergies de M.Chiffelle est nouveau, et les chef.fes de projets des autres services sont tous.toutes motivé.es et pensent à la sobriété sans forcément la mentionner. Ce poste de délégué est intéressant formellement parce qu'il permet précisément des interactions directes avec les différents services, en complément des coordinations de services par ailleurs, une volonté de la direction des SIN.).

Ainsi, le cumul de ces points offre pour l'instant une possibilité de développement assez libre au sujet de la sobriété.

1.7.3. Perception et intégration

En termes de vocabulaire, il semble préférable à M. Chiffelle de thématiser la sobriété et de ne pas la confondre avec l'efficacité et les renouvelables ; sans cela, il pourrait y avoir le sentiment que l'on cache quelque chose. D'autant plus quand il s'agira du développement des mesures plus fortes, qui devra s'appuyer sur des bases solides de sobriété.

En ce qui concerne les acteur.trices, il semble y avoir un intérêt fort pour la thématique du côté des technicien.nes. Au niveau politique, les discussions au sein du conseil communal et du conseil municipal n'ayant pas encore pu avoir lieu, la perception concrète reste encore inconnue. Le responsable politique concerné est lui porteur, pour cette phase de développement de la stratégie qui sera bientôt partagée, en lien avec la révision de la PET 2024-2027.

En dehors de l'administration, ce n'est pas une thématique connue.

1.7.4. Mise en œuvre et évaluation

Il y a beaucoup d'interrogation sur le développement futur de la stratégie de sobriété ; entre l'acceptation politique ou le portage au sein des services. Est-ce qu'il s'agira de mesures présentées au même niveau que celles d'efficacité et de renouvelables, ou présentées à part ? Est-ce que cela restera au sein du service de l'énergie, ou repris par d'autres, et également comment ces actions seront reprises par les autres services ? Il y aura certainement des étapes, avec des actions « mesurées » au début, sur demande du Municipal, pour avancer au fur et à mesure. Pour l'instant, l'objectif est déjà de passer la première consultation politique avec la soumission de la PET.

En ce qui concerne la reprise par d'autres services, nommer des répondants n'est pas forcément la bonne stratégie, d'autant plus qu'il y a un problème de temps disponible. Les collaborateur.trices peuvent avoir peur d'avoir des charges de travail supplémentaires. En conséquence, il reviendrait probablement au délégué aux énergies de comprendre et savoir où sont les potentiels projets et les encourager à intégrer de la sobriété. Il faut donc avoir différents relais, mais pas forcément un référent fixe.

Au niveau des actions, le souhait est d'être le plus concret possible, avec des évaluations, afin de montrer que cela fonctionne et pouvoir ainsi progresser. Les mesures choisies seront vraisemblablement intégrées en partie dans le programme éco-énergie. Enfin, comme expliqué auparavant, la stratégie de sobriété est en cours de finalisation et devrait prochainement être soumise au niveau politique avec des actions comme les activations de quartier, un cahier des charges pour des constructions et rénovations sobres, une possible agence d'optimisation et de mutualisation des logements, l'encouragement des initiatives citoyennes ou l'accompagnement des entreprises dans le développement d'une stratégie de sobriété énergie.

1.8. Région Bretagne (France)

Source : entretien avec la chargée de mission territoires et énergie (2023, Barbara Nicoloso)

1.8.1. Contexte et historique

L'année 2022 a été marquée par la crise énergétique, la flambée des tarifs de l'électricité et du gaz et la prise de conscience renforcée d'une nécessaire sobriété énergétique. Cela a confirmé la nécessité d'accélérer les engagements de la Région Bretagne pour y répondre avec une obligation de restreindre à très court terme les consommations pour éviter les ruptures d'approvisionnement et limiter les dépenses.

La Région a engagé fin 2022 un plan d'action d'urgence, ciblant prioritairement les leviers dont elle dispose en tant qu'employeur et propriétaire dans le fonctionnement courant de son administration et de son patrimoine immobilier :

- Mobilisation des agents régionaux via la sensibilisation
- Évolution du fonctionnement courant de l'institution (usages informatiques, usages de mobilité interne)
- Usage des bâtiments avec notamment des mesures de baisse du chauffage et le regroupement expérimental des agents des sites rennais sur le site d'Atalante en fin d'année.

Si l'urgence du passage de l'hiver était bien réelle, la sobriété est également un enjeu de moyen et long terme. Les mesures prises doivent être un véritable tremplin pour adapter les comportements, les modes de vie et d'organisation collective.

Ainsi, suite à cet évènement/décision, les politiques publiques et les stratégies territoriales en faveur de la mise en place d'actions d'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables se sont généralisées en Bretagne.

Cependant les politiques publiques de sobriété énergétique étaient trop peu valorisées, tout en sachant qu'en participant à la modification des comportements des individus et des organisations collectives, la sobriété constitue un levier essentiel pour atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre et de consommation énergétique, ainsi que pour assurer la sécurisation des réseaux énergétiques.

Fort de ce constat, la Région a validé en commission permanente de novembre 2022 un accompagnement technique pour élaborer une stratégie de sobriété énergétique (pour son patrimoine et son territoire) et qui viendra nourrir la future modification du volet énergie-climat du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

1.8.2. Gouvernance et acteurs

La première impulsion est venue du Conseil régional avec les élu.es, puis les technicien.nes pour la mise en œuvre avec également une volonté d'associer les collectivités locales dans un second temps. À terme (d'ici 1 an), la démarche devrait être largement partagée avec les collectivités locales portant un plan climat air énergie territoriale.

La stratégie a été développée par un groupe de travail, des ateliers d'acculturation et des ateliers autour d'un serious game sur les politiques régionales et territoriales de sobriété (Virage Sobriété).

Aujourd'hui, la sobriété est portée par les élu.es et les technicien.nes du service Energie et Ressources. Un travail de formation et d'acculturation de l'ensemble des élus régionaux et des services techniques est en cours, sous forme d'un atelier de formation de 2h assuré par l'association Virage Énergie.

1.8.3. Perception et intégration

Il y a eu une bonne perception même si la compréhension du terme sobriété n'est pas forcément la même d'un service à l'autre. Il y a beaucoup de confusion avec l'efficacité et également des sujets délicats par rapport à la sobriété comme la gestion des aéroports, le développement du tourisme ou la réduction du cheptel breton.

Cette perception positive a pu être développée par l'intégration des souhaits et craintes de chacun à travers le dialogue et la mise en avant d'une approche transversale du sujet de la sobriété qui permet à chaque service et élu.e de s'exprimer sur ses sujets de référence.

De plus, la flambée des prix de l'énergie en 2022 a favorisé cette acceptation générale.

1.8.4. Mise en œuvre et évaluation

Plusieurs actions ont été mises en œuvre à travers deux axes :

- Partager des connaissances et faire monter en compétences sur la notion transversale de sobriété
 - Formation des techniciens et des élus
 - Intégration d'un volet sobriété à la modification du volet énergie-climat du SRADDET
 - Rapport d'analyse présentant les principaux leviers de sobriété de la planification régionale
 - Quantification des potentiels de réduction des consommations énergétiques/émissions de CO2 des leviers identifiés
 - Production d'une version « Bretagne » de l'outil Virage Sobriété avec des mesures à mettre en place à l'échelle régionale.

- Animation et formation à l'outil Virage Sobriété pour les élus et techniciens régionaux.
- Sensibilisation et accompagnement des territoires portant un plan climat pour renforcer leur volet « sobriété »
 - Note de préconisations pour l'accompagnement des collectivités portant des PCAET dans la définition et la mise en œuvre de leurs stratégies locales de sobriété
 - Adaptation de l'outil Virage Sobriété en version bretonne avec des mesures à mettre en place aux échelles intercommunales et communales
 - Animation et formation à l'outil Virage Sobriété pour les élus et techniciens locaux.

Il y a ainsi eu une montée en compétences et en connaissance sur le sujet de la sobriété de l'ensemble des parties prenantes.

En parallèle, un travail de définition des indicateurs de sobriété est en cours avec l'observatoire climat énergie de Bretagne. Avec la volonté d'avoir une approche globale, allant au-delà de la question énergétique.

1.8.5. Bilan

Avec le recul trois points clés ont permis le développement de la sobriété :

- Une acculturation au sujet de la sobriété menée en transversale avec tous les services techniques
- La formation des élus régionaux aux enjeux de la sobriété en insistant sur la dimension systémique du sujet
- Une mise en perspective avec les enjeux énergétiques et climatiques, et notamment la problématique d'autonomie énergétique du territoire breton

À l'inverse, deux points ont freiné son développement :

- Une réticence face au terme de « sobriété » associé parfois à tort à la décroissance
- La prédominance des logiques de développement économique (développement des aéroports, développement du tourisme, industrialisation de l'agriculture)

1.9. Ville et Métropole de Bordeaux, (France) label bâtiment frugal

Source : entretien avec l'ancien élu en charge des stratégies urbaines (2023, Barbara Nicoloso)

1.9.1. Contexte et historique

Le label bâtiment frugal a été développé dans un contexte où « *malgré cinquante ans de réglementations thermiques de plus en plus sévères, les bâtiments construits à Bordeaux comme dans les autres métropoles ne sont toujours pas au niveau de ce qu'exige le contexte climatique, énergétique, écologique et social de demain. On a réduit fortement les consommations pour le chauffage, mais dans le même temps, les consommations électriques pour les autres usages s'envolent. On a réduit les consommations annuelles, mais on perd cet avantage en contribuant à construire avec des matériaux, comme le ciment, qui sont des gouffres énergétiques en fabrication. Le bâtiment frugal, comme son nom l'indique, maîtrise toutes les consommations et toutes les émissions polluantes, quelles qu'elles soient* » (Bernard Blanc, élu en charge des stratégies urbaines). Ce Label a été réalisé dans une boucle expérimentation/conception et dans un dialogue permanent avec les professionnels par des expérimentations sur un certain nombre de projets avec de nouvelles ambitions et conception de la structure.

À Bordeaux, son développement a commencé en juin 2020, quand une majorité écologiste arrive à la tête de la Ville. Le maire affirme rapidement son souci de réguler le marché immobilier avec un désir de zéro artificialisation et un moratoire sur l'ensemble des opérations immobilières. De nouvelles règles du jeu s'imposaient pour encadrer et accompagner un développement urbain raisonné. À noter que des chartes existaient déjà à l'échelle de la Métropole de Bordeaux, « Bâtiment durable », « Qualité de la construction » sans convaincre réellement.

Ainsi, dès l'automne 2020, les permis de construire en cours d'instruction, pendant les 4 mois du moratoire, sont repris un à un avec les porteurs de projet et leurs équipes de maîtrise d'œuvre. Ils sont amendés à l'aune de quelques ambitions de bon sens : des logements traversant pour favoriser la ventilation naturelle, un travail précis d'orientation des bâtiments pour favoriser l'ensoleillement, des dispositifs de protection des ouvertures pour éviter la surchauffe en période d'été, de grandes pièces à vivre extérieures (10 m² minimum), un paysagement de la parcelle poussée au maximum en préservant l'existant, un mix de matériaux à faible impact environnemental, des équipements techniques réduits à leur strict nécessaire. Ce Label s'adresse aussi bien à des particuliers non accompagnés par un professionnel, aux particuliers accompagnés d'un professionnel sur tout ou partie du projet, qu'aux porteurs de projet professionnels accompagnés d'une équipe de maîtrise d'œuvre. Sur cette base, le référentiel s'est constitué pas à pas et a pu être présenté au printemps 2021.

1.9.2. Gouvernance et acteurs

La démarche a été amenée par la collectivité, avec un portage fort de l' élu en charge de l'aménagement, la Fédération des promoteurs immobiliers et les acteurs de la construction et de l'aménagement. La collectivité est pilote et les acteurs de la construction et de l'aménagement sont contributeurs. Plus largement, en ce qui concerne la sobriété, elle est portée en interne des services de la ville et de la Métropole de Bordeaux avec un élu en charge de la thématique. Ces multiples acteurs, ainsi que le public de cette démarche, collaborent par des groupes de travail et des événements annuels.

La démarche a permis de confronter les acteurs de la construction et de l'aménagement aux enjeux du changement climatique et de la transition énergétique. L' élu porteur de la démarche étant lui-même aménageur, cela a facilité la prise de contact. Le label est venu poser une ambition et la plupart des acteurs ont été volontaires pour relever le défi. Toutefois, la flambée des prix de l'énergie et des matériaux à partir de 2021 est venue questionner la viabilité économique de la démarche pour un certain nombre de professionnels. Il est aujourd'hui économiquement plus avantageux d'avoir recours à des matériaux non soutenable et cela est difficile à faire évoluer depuis l'échelle locale.

1.9.3. Perception et intégration

Les perceptions, souhaits et craintes de chacun ont été intégrés par un dialogue permanent et des réunions de travail entre la collectivité et les acteurs de la construction et de l'aménagement.

1.9.4. Mise en œuvre et évaluation

Plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- Publication du référentiel à l'échelle de la Métropole de Bordeaux : il regroupe 42 ambitions dont 22 « prérequis » qui ont été introduits dans la 11e modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), engagé sur la même période, donc obligatoire pour obtenir le label. Il est didactique sur les règles de l'art permettant d'atteindre chaque ambition, de la connaissance du site à l'anticipation des sécheresses exceptionnelles, en passant par les modes de ventilation naturelle pour le confort d'été, le choix des matériaux bio et géosourcés.

- Le Label d'une, deux ou trois feuilles (attribuées au-delà des prérequis) est délivré provisoirement au dépôt du permis de construire et « confirmé à la livraison de l'ouvrage, en réunion publique, associant les habitants ».
- Le 2 novembre 2021, le Maire et la Fédération des promoteurs immobiliers de Nouvelle-Aquitaine ont signé le « Manifeste pour un urbanisme des projets frugaux », s'accordant sur des engagements réciproques.

Depuis l'automne 2020, une dizaine de projets bordelais en cours d'instruction ont été retravaillés avec les promoteurs et leurs architectes pour tester et prendre en compte le label Bâtiment frugal bordelais et en faire des « démonstrateurs frugaux ». Pour chacun de ces projets, un bureau d'études techniques environnemental analysait la pertinence des choix techniques. Ainsi, dans un dialogue ouvert et soutenu, une « collection » d'une quinzaine de démonstrateurs s'est constituée. Une exposition et des tables rondes, au printemps 2021 à la Maison de l'Architecture, ont permis de partager un retour d'expérience validant l'économie générale de cette nouvelle approche.

De plus, la particularité de ce label est son évolutivité en fonction de la réalisation des projets. Le Manifeste postule que c'est « une nouvelle approche de la création de la valeur territorialisée qui exige un effort continu, une démarche d'exploration, de réalisation, de capitalisation partagée dans la durée (...). Nous nous accordons pour concevoir cette règle comme évolutive au fur et à mesure de l'avancée de nos projets conjoints ». Ainsi, sur l'année 2022, l'ensemble des projets doivent répondre à minima aux 22 critères du Label considérés comme des prérequis (qui sont inscrits dans la 11e modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Sur les années suivantes, la démarche collective doit permettre d'intégrer les 20 autres critères dans chacun des projets. Deux rencontres annuelles doivent permettre de mesurer la pertinence de la mise en œuvre du label.

1.9.5. Bilan

Avec le recul trois points clés ont permis le développement de la sobriété :

- Une impulsion politique avec une remise en contexte par rapport aux impacts du changement climatique (qui se fait sentir de manière très forte dans la région de Bordeaux, incendies très importants et traumatisants durant l'été 2022).
- Montrer aux acteurs ce qu'ils ont à gagner à intégrer la démarche
- Avoir une approche globale de l'impact environnemental du secteur de la construction, se poser la question de l'impact des matériaux, ce qui permet d'aller au-delà de la

question de l'énergie directe en identifiant l'impact énergétique de la production et de l'importation des matériaux de construction.

À l'inverse, trois points ont freiné son développement :

- Un manque d'acculturation aux enjeux climatiques et énergétiques des acteurs de la construction et de l'aménagement
- Des «normes» supplémentaires pour les constructeurs, il faut bien expliquer le sens de la démarche pour qu'elle soit comprise et acceptée.
- Des difficultés liées à la moindre disponibilité et à la flambée du prix des matériaux importantes de sorte que la collectivité continue à soutenir la démarche pour que la réalité économique ne prenne pas le pas sur les impératifs environnementaux.

1.10. Ville de Lyon (France), hiver 22-23

Source : entretien avec le 2e adjoint (élu) à la transition écologique et patrimoine (2023, Barbara Nicoloso)

1.10.1. Contexte et historique

Le passage de la facture énergétique de la ville de 25 millions d'euros à 54 millions d'euros entre 2022 et 2023 a été l'évènement déclencheur. Avec également un appel du gouvernement français aux collectivités à mettre en place des plans de sobriété, car un risque de rupture d'approvisionnement en électricité et en gaz était identifié en France si les consommations ne baissaient pas drastiquement en quelques semaines.

Ainsi, à partir de l'été 2022, la Ville de Lyon travaille à la mise en place d'un plan de sobriété avec pour objectif de réduire la consommation énergétique de la ville de 10% en 1 an et comme principe directeur de maintenir la qualité et l'accès de tous les services publics.

Suite à cela, plusieurs étapes sont réalisées :

- Septembre 2022 : benchmark des plans de sobriété des autres collectivités en France et en Europe, participation à une étude d'Amorce (association de collectivités) sur 80 mesures de sobriété, audit des gestionnaires de réseaux électriques (RTE ; Réseau de Transport D'électricité, ENEDIS) et des gestionnaires de centres commerciaux pour comprendre le fonctionnement énergétique des réseaux et des grandes infrastructures.

- Octobre 2022: Visite du centre de télégestion de la Ville de Lyon, diagnostic de l'ensemble des bâtiments dont la ville est propriétaire, organisation de groupes de travail avec l'ensemble des partis politiques représentés au sein du conseil municipal.
- Mi-octobre 2022 : publication des 18 mesures phares du plan de sobriété.

1.10.2. Gouvernance et acteurs

L'impulsion a été donnée par les élus avec les services techniques de la Ville de Lyon en appui, par l'intermédiaire de groupes de travail thématiques. L'ensemble des groupes politiques présents au sein du conseil municipal ont été impliqués. Au sein des services, la sobriété a été diffusée par le recrutement de correspondant.es qui sont en charge d'expliquer les différentes mesures. Les coûts de l'énergie (doublement de la facture en un an) renforcent également la posture de responsabilité des élus quant à la gestion de l'argent public.

Un travail de concertation a été fait avec les gestionnaires de réseaux électriques, les entreprises et acteurs du tourisme, et également un travail de pédagogie auprès des différentes typologies d'usagers pour expliquer les mesures de sobriété prises.

Lors de la mise en œuvre, les usagers ont pu émettre des remarques et des ajustements ont été faits pour que les mesures de sobriété soient acceptées (notamment pour l'éclairage public des bâtiments patrimoniaux en lien avec les acteurs du tourisme et la température de chauffe des piscines avec les clubs de natation).

Aujourd'hui, les prix de l'énergie font que la démarche est largement partagée par les institutions publiques, les entreprises et les particuliers. Il faudra toutefois refaire une communication forte lors de l'hiver 2023-2024, car les menaces de rupture d'approvisionnement énergétique n'étant plus aussi présentes que l'an passé, c'est aujourd'hui le facteur prix qui est prédominant.

1.10.3. Perception et intégration

Du fait de la flambée des prix de l'énergie, la compréhension a été assez générale, avec également des visites de terrain afin d'illustrer la réalité et de l'impact concret des mesures de sobriété.

De plus, les souhaits et craintes de chacun étaient intégrés par le dialogue et l'ajustement, avec par exemple :

- Mesure 1 : réajustement de 25 à 26°C des températures des piscines, 27°C pour la préparation des compétitions et maintien à 32°C pour les bébés nageurs et les personnes en situation de handicap
- Mesure 3 : L'eau chaude a été remise dans les lavabos des écoles maternelles et des cantines scolaires pour des questions d'hygiène (les enfants ne se lavaient plus les mains avec l'eau froide)
- Mesure 17 : Expérimentation de l'interruption de l'éclairage public entre 2h et 4h30 a été arrêtée fin janvier 2023 : seulement 17% des points lumineux étaient éteints en hypercentre de Lyon
- Mesure 18 : Éclairage du patrimoine initialement uniquement le samedi de la tombée de la nuit à 23h a été mieux réparti, les jeudis, vendredis et samedis de 20h à 22h/ tombée de la nuit-23h notamment pour convenir aux croisiéristes et acteurs du tourisme

1.10.4. Mise en œuvre et évaluation

Plusieurs mesures ont été mises en œuvre :

- Mesures concernant le chauffage
 - 18°C dans les équipements publics excepté : 19°C dans les locaux administratifs, les bibliothèques, les crèches et les écoles ; 14°C dans les gymnases (16°C pour les sports type gym douce) ; 16°C dans les équipements inoccupés plus de 24h ; 25°C dans l'eau des piscines ; allumage du chauffage dans les équipements le 1er novembre au lieu du 15 octobre
 - Déclenchement de la climatisation à partir de 28°C (mesure de moyen terme)
 - Coupure de l'eau chaude des lave-mains des bâtiments publics (hors douches)
- Mesures de solidarité énergétique
 - Mieux identifier et mieux accompagner les ménages les plus précaires via le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
 - Mise en place d'une charte sobriété avec les commerçants
 - Mise en place d'une charte sobriété avec les structures subventionnées par la Ville
- Bonnes pratiques et transformations des comportements
 - Animation d'un réseau de référents sobriété parmi les agents de la Ville, dans tous les grands sites, pour informer et sensibiliser aux écogestes

- Encourager les projets sobriété au sein des services de la Ville, à l'initiative des agents, via le dispositif existant dit CRM (Centres de Responsabilité Municipaux)
- Chargement des batteries de la flotte des véhicules électriques pendant les périodes creuses
- Signature de la charte «Ecowatt» du gestionnaire de transport électrique RTE et promotion du dispositif et de ses outils pédagogiques
- En partenariat avec la Métropole de Lyon, mise en place d'ateliers éco-gestes pour les habitants
- Création d'un comité de suivi et de mesure du Plan de Sobriété
- Travaux et mesures structurelles pour réduire la consommation énergétique
 - Pose de films de survitrage et autres aménagements pour réduire la consommation dans les bâtiments publics. Déclenchement optimisé de la ventilation (quand le bâtiment est occupé)
 - Rationalisation de l'occupation des locaux municipaux et incitation des usagers des bâtiments à regrouper les activités quand cela est possible. Mesure de moyen terme
 - Mobilisation de 6 économes de flux pour identifier les travaux d'économies d'énergie et mettre en œuvre ces mesures structurelles
- Mesures concernant l'éclairage
 - Réduction de l'amplitude des illuminations de Noël qui termineront à 23h au lieu de minuit. La période d'illumination sera réduite d'une semaine en janvier et s'arrêtera le 8 janvier inclus
 - Expérimentation de l'interruption de l'éclairage public entre 2h et 4h30 (en fonction des horaires de circulation des métros), 4 nuits par semaine (éclairage maintenu les jeudis, vendredis et samedis soirs)
 - Limitation de l'éclairage patrimonial le samedi uniquement, jusqu'à 23h et à titre exceptionnel lors d'évènements.

Pour l'hiver 2023-2024, des mesures complémentaires sont prévues :

- Formation de correspondants sobriété
- Montée en charge des économes de flux (bâtiments publics, focus sur les écoles)

En termes d'évaluation les premières estimations montrent que les 10% d'économies d'énergie ont été atteints. Avec toutefois un retard sur une évaluation plus précise, car une bascule de logiciel chez EDF retarde l'analyse des données de 2022.

D'un point de vue qualitatif, des sondages et entretiens montrent que les mesures ont globalement été acceptées par les usagers.

1.10.5. Bilan

Avec le recul trois points clés ont permis le développement de la sobriété :

- L'implication de l'ensemble des élus du conseil municipal, au-delà des clivages politiques
- Un travail étroit entre les élus et les services de la ville de Lyon
- La possibilité d'ajuster les mesures de sobriété à partir du retour des usagers

À l'inverse, trois points ont freiné son développement :

- Un manque de compréhension des enjeux énergétiques et climatiques
- Le côté « consommateur » de certains usagers des bâtiments publics qui ne se sentent pas responsables dans la mesure où ils ne paient pas « directement » la facture (mais indirectement via leurs impôts)
- Les normes de confort d'hiver, faire comprendre que surchauffer les bureaux peut être mauvais pour la santé.

1.11. Ville de Vimy (France)

Source : entretien avec le 1^{er} adjoint (élu) à la transition écologique (2023, Barbara Nicoloso)

1.11.1. Contexte et historique

Vimy est une commune de 4300 habitants, mi-urbaine/rurale.

Le patrimoine public vieillissant, avec beaucoup de bâtiments pour une petite commune, une baisse du budget des communes et la flambée des prix de l'énergie en 2022 ont été les éléments qui ont lancé la dynamique de sobriété.

Les premières actions ont consisté à définir une stratégie de sobriété avec les élu.es et les technicien.nes, de former les technicien.nes (par Virage Énergie) et de réaliser un diagnostic et audit des consommations énergétiques des bâtiments publics.

1.11.2. Gouvernance et acteurs

Les élu.es du conseil municipal ont été les principaux acteur.trices qui ont voulu mobiliser les technicien.nes et les usagers des bâtiments publics. Au début, Il y a eu des réticences de la part de certains agents concernant les consignes de chauffage et un manque de responsabilisation, car c'est la collectivité qui paie la facture à la fin.

Ces mesures ont été développées à travers des ateliers d'acculturation à la sobriété et un groupe de travail sur les mesures à mettre en place en fonction des typologies d'usagers (agents, association, etc.).

Aujourd'hui, la sobriété reste davantage portée par les élus que par les techniciens, avec un enjeu à faire davantage de pédagogie et à pérenniser des habitudes de travail durant l'hiver 2023/2024.

1.11.3. Perception et intégration

Du côté des élu.es, il y a eu un sentiment d'urgence, car la ville ne pouvait plus faire face à la flambée des prix de l'énergie. La marge de manœuvre budgétaire a été réduite à néant, ce qui posait des problèmes en termes d'investissement. Côté technicien.ne, il y a pu y avoir une réticence des agents à mettre en place les mesures de sobriété, avec un manque de rigueur dans les écogestes. En ce sens, la légitimité de la sobriété doit encore être renforcée, car elle ne va pas de soi pour tout le monde. Notamment en organisant des groupes de travail et des ateliers de discussions ainsi que des visites de terrain.

1.11.4. Mise en œuvre et évaluation

Les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- Réduction des températures de chauffage
- Achat de polaires pour les écoliers
- Extinction nocturne de l'éclairage public
- Chasse aux gaspillages dans les usages du numérique et de l'électricité dans les bâtiments publics
- Mutualisation des pièces chauffées.

Les résultats en termes d'économies d'énergie sont en cours de construction (décalage de plusieurs mois dans la réception des factures d'énergie) et également un changement du

fournisseur d'énergie courant 2022. Mais l'évaluation se fera aussi simplement en termes d'économie d'euros.

1.11.5. Bilan

Avec le recul deux points clés ont permis le développement de la sobriété :

- La pédagogie pour expliquer les enjeux énergétiques, climatiques et économiques auxquels la ville est confrontée. De plus, il a été clairement expliqué aux agents que les perspectives d'évolution salariale étaient assombries par l'augmentation du poids de la facture énergétique sur le budget municipal.
- La mise en place d'une dynamique collective avec les élus, les agents et les usagers.

À l'inverse, 2 points ont freiné son développement :

- Un décalage de comportement entre le domicile et le lieu de travail ou de loisirs, « si on ne paie pas la facture, on se sent moins concerné par les mesures de sobriété ».
- Une fatigue face aux injonctions aux changements de comportement dans la suite de la crise sanitaire.

1.12. Analyse

Des caractéristiques communes à la majorité des cas abordés ressortent :

- Les premières actions de sobriété sont souvent à destination de l'administration elle-même, car la validation politique pour leur mise en œuvre est plus aisée. De plus, l'impact financier (baisse des factures énergétiques) est directement perceptible par la collectivité.
- Les mesures mises en œuvre le sont d'une façon évolutive, avec une analyse des impacts et perceptions et une adaptation en conséquence.

En se focalisant sur les démarches françaises, les points suivants peuvent être mis en avant :

- L'acculturation, la formation et la discussion sont des éléments centraux.
- Le mouvement est lancé par les politicien.nes (alors qu'en Suisse, il vient des technicien.nes).
- La crise énergétique est un élément déclencheur, par son impact sur les prix de l'énergie. La contribution et l'exemplarité des pouvoirs publics dans un contexte de crise sont mis en avant.

En ce qui concerne les exemples suisses, il est à noter que :

- Le mouvement est lancé par les technicien.nes (alors qu'en France, il vient des politicien.nes).
- La sobriété semble restreinte au secteur de l'énergie et du bâtiment, et il est difficile de l'amener dans le secteur de la mobilité ou des biens de consommation.
- Zürich appuie sa démarche sur un long historique issu de l'ETH, validé deux fois en votation populaire et fortement suivi par les services techniques.

Les démarches romandes existantes

La sobriété en Romandie a été analysée à travers trois axes. Le premier, sur l'hiver 2022/2023, qui n'est pas à proprement parler de la sobriété, mais un premier pas dans cette direction. Ensuite, la démarche de Romande Énergie a été étudiée, en profitant également de la connaissance du terrain de cet acteur afin de mieux comprendre les ouvertures et freins à la sobriété. Enfin, une cartographie d'actions de sobriété ponctuelles sur le territoire romand a été réalisée.

1.13. Hiver 2022/2023

Source : entretien avec le responsable DGE-DIREN mesures d'urgence de l'hiver 22/23 (septembre 2023, David Moreau)

1.13.1. Contexte et historique

La thématique de la pénurie est prise en charge par le plan Ostral, qui est « l'organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise. Elle dépend de l'Approvisionnement économique du pays (Confédération) et devient active sur son ordre si une pénurie d'électricité survient. ». L'association des Entreprises électriques suisses (AES) est en charge de sa mise en œuvre, à travers quatre niveaux d'actions successifs :

1. Volontaire
2. Restriction
3. Contingement pour les grands consommateurs
4. Délestage.

Lors de l'hiver 2022/2023, le niveau 1 a été activé, avec en plus un état-major qui a été mobilisé. Avant l'hiver 22/23, il existait depuis 2015 au sein de la DIREN un groupe de travail dans ce

sens, mais actif sur les thématiques du black-out et de la pénurie d'énergie à long terme. Ce groupe a simplement été activé lors de l'hiver 2022/2023.

1.13.2. Mise en œuvre et évaluation

Deux niveaux ont été activés avec différentes mesures :

- Au niveau suisse, il s'agissait de la campagne stop-gaspillage portant sur la consommation d'énergie. Le Canton n'a rien fait de particulier pour accompagner cette démarche, hormis la mise en ligne d'une page internet. Ce sont les particuliers, comme les gérances, qui décidaient s'ils affichaient les informations.
- Au niveau vaudois, quelques mesures complémentaires ont été développées :
 - Une réduction des besoins des bâtiments de l'État pour de l'exemplarité. Avec une baisse du chauffage, la mise à disposition de multiprises et l'eau chaude sanitaire supprimée.
 - L'adoption d'un décret sur l'éclairage, spécifiant que les enseignes lumineuses et l'éclairage des bâtiments non résidentiels devront être éteints une heure après la fin de l'activité. Les illuminations commerciales de Noël devront par ailleurs être éteintes entre 23h et 6h du matin. En lien avec ça, il y a eu la campagne "activons le mode nuit". En termes d'application, c'était très disparate, par exemple à Lausanne certains quartiers étaient totalement éteints et d'autres pas. Il y avait ensuite des dénonciations et c'était la police du commerce qui envoyait une lettre avec une demande, sans contrainte. Certains disaient ne pas pouvoir éteindre, car les systèmes d'éclairages étaient centraux, en lien avec les ordinateurs ou des systèmes de sécurité.
 - Une séance d'information pour les grands consommateurs a été organisée, notamment pour informer sur les installations qui auraient été coupées. 200 sur 3000 des grands consommateurs étaient présents.
 - Dans le cadre du Programme d'économies d'énergie vaudois (PEEVD), deux actions supplémentaires ont été lancées en lien avec la stratégie de gestion de la pénurie :
 - Du 1er octobre 2022 au 5 mars 2023, la subvention éco-logement s'est élevée à 80% du coût de mise en œuvre de la mesure au lieu des 50% initialement prévus.

- Une formation pour réduire la consommation d'énergie de chauffage dans l'habitat collectif a été mise en place à destination de plus de 200 concierges du canton.

En termes d'impact l'économie d'électricité a seulement été de 3-4%. L'économie de gaz a été plus marquante avec une baisse de 15%, mais il faut préciser que le facteur prix était plus fort.

1.13.3. Gouvernance et développement futur

En ce qui concerne les mesures à l'interne du Canton, la mise en œuvre était relativement simple, car il n'y avait pas besoin de passer par le législatif.

Par rapport au décret sur l'éclairage, le Canton de Vaud est le seul à en avoir fait un complémentaire au plan OSTRAL. L'idée est venue de l'interne de l'administration. Ce décret s'est volontairement limité à l'éclairage des commerces, car le Canton ne souhaitait pas aborder l'éclairage public en raison de la sécurité en contradiction avec les normes d'éclairage des passages piétons de l'Office Fédéral des Routes. Le Canton est resté passif sur ce point et a laissé les communes agir.

D'un point de vue plus global, la DIREN était surtout là pour gérer les potentielles conséquences en termes de délestage ou de contingentement. Comme mentionné auparavant, la DIREN était déjà présente sur ces thèmes depuis 2015, pour les black-out, mais aussi pour des pénuries sur le long terme, que les énergies renouvelables rendent plus probables de par une disponibilité discontinue. Ainsi la DIREN est simplement passée en mode urgence. Enfin, il est important de préciser qu'il n'y a pas de lien particulier avec les communes qui ont été construits dans ces stratégies.

Pour le développement futur d'une telle stratégie, il semble aujourd'hui difficile de mobiliser les partenaires, car il n'est finalement rien arrivé l'hiver passé. De plus, l'hiver 2023-2024 s'annonce « bien », car la situation est pour l'instant favorable et les mesures sont prêtes. Il n'y aura probablement pas besoin de les activer. Sauf en cas de conjonction de facteurs négatifs. En ce sens, le Canton s'activera uniquement si la Confédération se lance dans cette démarche, afin de ne pas se retrouver en contradiction.

1.13.4. Références

- Programme de rétribution des économies d'énergie (REE) > Pénurie d'électricité & Pénurie de gaz – Informations pour les entreprises, grands et moyens consommateurs d'énergie
 - Portage : DGE-DIREN (Etat de Vaud)
 - Page internet : <https://www.vd.ch/environnement/energie/entreprises-grands-et-moyens-consommateurs-denergie/penurie-delectricite>
- Conseils énergétiques aux locataires (éco-logement) :
 - Portage : DGE-DIREN (Etat de Vaud)
 - Page internet : <https://www.vd.ch/prestation/28-demander-une-subvention-pour-des-conseils-energetiques-aux-locataires-eco-logement>

1.14. Romande énergie

Source : entretien avec le CEO de Romande Énergie (août 2023, David Moreau et Jean-André Davy-Guidicelli)

1.14.1. Mesures, évaluation et perception

La sobriété est arrivée au sein de Romande Énergie (RE) par l'intermédiaire des collaborateur.trices. Cela s'est traduit par plusieurs niveaux d'actions :

1. Appliquer la sobriété à RE.
 - a. Programme « agir maintenant » pour les collaborateur.trices avec des ateliers autour de l'empreinte carbone sur la mobilité personnelle, l'alimentation, etc.
 - b. Des actions à l'interne sur les repas, le chauffage et la publication du bilan carbone selon les 3 scopes.
2. À l'externe, sur le marché de RE, auprès des clients privés, avec le programme « Ma commune et moi » et des coachs carbone. Il vise à informer les ménages de leurs émissions de CO₂, y compris pour l'alimentation avec des objectifs que les participant.es se fixent.

En termes d'évaluation, les actions à l'interne ont quelques fois été perçues comme envahissantes sur la sphère privée et culpabilisante. Pour le programme « Ma commune et moi », les participant.es s'engagent à un certain nombre d'actions qui sont validées quelque temps après.

Plus globalement, la sobriété est un sujet polarisant, certaines personnes se sentent réconfortées que l'on parle de ce thème qui leur tient à cœur. D'autres se sentent touchées dans leur liberté. La perception est également différente selon les thèmes. L'alimentation est un sujet « simple ». À l'inverse la mobilité est plus critique.

Par rapport à l'hiver 2022/2023, des actions plus fortes ont été menées, notamment de communication. Ces demandes ont été bien reçues par les clients, mais comme l'hiver a été clément et qu'il n'y a pas eu de difficultés, ils estiment maintenant que l'on s'est moqué d'eux. Leur refaire passer le message cet hiver sera probablement plus difficile.

1.14.2. Gouvernance et opportunité

En termes de financement, le programme « Ma Commune et moi » est auto-porté, il n'y a pas de bénéfice, mais également pas de coûts. Ce sont les communes et les participants qui paient.

Plus largement au niveau de RE, il n'y a presque pas de bénéfices proportionnels à la vente d'énergie et en conséquence pas d'incitation à la consommation. Le chiffre d'affaires se compose comme suit :

- 79% : entretien du réseau avec un prix fixe régulé au niveau suisse.
- 19% : vente aux privés (ménages et petites entreprises), avec un prix fixe par compteur qui est de 75CHF et qui va baisser à 60CHF.
- Le reste est pour les gros consommateurs étant sur le marché libre, avec potentiellement un bénéfice par kWh qui reste toutefois faible.

En comparaison aux Services Industriels de Genève (SIG), la différence se trouve principalement dans l'actionnariat. Les SIG sont à 100% en main publique et RE est en majorité aux mains du Canton et des Communes, mais pas totalement. De plus, RE est cotée en bourse, ainsi, même si les communes et le Canton sont majoritaires, elles ne donnent pas d'incitations, c'est le conseil d'administration qui dirige. Toutefois, la liberté d'action reste assez grande, car il n'y a pas de bénéfice sur l'énergie vendue. Il faut juste que les actions entreprises soient auto-financées. En comparaison, le programme ECO21 des SIG est une volonté des collectivités et est financé par une déduction sur les dividendes, que les collectivités perçoivent en moins. Les SIG ont donc une mission d'économie d'énergie, indépendamment du bénéfice.

Dans ces réflexions d'économie d'énergie, la tarification est souvent avancée, mais dans les faits, cela est difficile, ou impossible, car l'énergie s'achète sur un marché régulé, avec en

conséquence le besoin de revendre à un prix rentable. Il n'est pas possible de baisser le prix pour un socle de base. Ce serait possible sur le marché libre, mais à nouveau, les marges sont tellement basses que c'est difficile à faire.

Au niveau de nos clients industriels, les réflexions ne sont pas les mêmes. Ils ont une obligation de bénéfice. Ainsi, la sobriété est la bienvenue, mais il s'agit en réalité d'un souhait d'économie d'énergie, ou de matière, et en conséquence d'argent. En ce sens l'économie circulaire pourrait être développée d'une façon beaucoup plus forte, notamment par une législation plus contraignante.

1.15. Initiatives ponctuelles

Cette dernière partie répertorie des actions existantes assimilables à la sobriété (sans qu'elle soit forcément nommée), principalement au niveau romand. À préciser qu'il s'agit d'une sélection, en lien avec la consommation d'énergie. En conséquence, la liste pourrait être plus longue, mais a été restreinte à une soixantaine d'initiatives afin de garder un niveau de lisibilité correcte.

Réunies dans une même liste, ces actions composent un paysage de ce que pourrait être une sobriété systémique. Ces initiatives ont été développées de façon ponctuelle, sans coordination temporelle, spatiale ou entre les acteur.trices. Ainsi ce travail démontre que la sobriété est une thématique déjà existante avec un bon niveau d'acceptabilité et qu'en conséquence, il existe un potentiel de développement d'une sobriété systémique sur ces bases.

Ces initiatives sont présentées ci-dessous par thème.

1.15.1. Bâtiment

Nom	Description
Équiwatt Lausanne	Programme d'économie d'énergie de la ville de Lausanne. Services industriels de Lausanne (SIL) https://www.equiwatt-lausanne.ch/
Extinction de l'éclairage public 24-5h, Aigle	Commune d'Aigle https://www.aigle.ch/N12610/extinction-de-l-eclairage-public.html
Extinctions enseignes lumineuses 1h-6h, Genève	Office cantonal de l'énergie (OCEN, Genève, Suisse) https://www.ge.ch/economies-energie-pollution-lumineuse/extinction-enseignes-lumineuses

Initiative sur les résidences secondaires	Le 11 mars 2012 l'initiative populaire «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires » a été acceptée par la population suisse par 50,6 % des voix. Dans les communes ayant dépassé le quota autorisé de 20% de résidences secondaires, il est en principe exclu d'autoriser toute nouvelle résidence secondaire. Office fédéral du développement territorial (ARE) & Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/detec/votations/initiative-sur-les-residences-secondaires.html https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/developpement-territorial/residences-secondaires.html
Jalons 14, VD, Politique construction durable (DGIP)	Comment faire mieux avec moins. Ce numéro de la collection Jalons de l'État de Vaud explore cette question, sous l'angle du bâti, en s'attardant sur les origines des problèmes qui s'imposent aujourd'hui avec force, mais aussi sur les solutions qui permettent de vivre dans le respect de la Nature et des limites d'un monde fini. Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP, VD) https://www.vd.ch/themes/environnement/durabilite/publications-liees-a-la-durabilite
Label vitrine éteinte Thun	Energie Thun AG http://www.proobscurare.ch/projekte/
Révision de la LAT 2013	La loi suisse sur l'aménagement du territoire (LAT) a été révisée afin de freiner le gaspillage du sol et la spéculation foncière. Office fédéral du développement territorial (ARE) https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/developpement-territorial/revisions-loi-sur-l-amenagement-du-territoire.html
Architectes pour le climat, Suisse-Fribourg	Une association promouvant une architecture pour le climat. https://www.archiclimat.ch/
Logements mutualisés la CODHA, Nyon ou Le Bled, Lausanne	Limitation des surfaces de logements dans une coopérative d'habitation. https://www.codha.ch/fr/accueil
Infomaniak, Suisse	Une entreprise valorisant des services internet et de stockage de données de proximité avec un volet durable présent dans leurs actions. https://www.infomaniak.com/fr/a-propos
Manifeste d'écologie comme	Un manifeste sur l'urgence d'agir, avec des solutions. https://tribu-architecture.ch/reflexions/manifeste/

ligne directrice, Bureau d'architecture Tribu, Lausanne	
Minergie	Label connu d'efficacité énergétique et de renouvelable dans le bâtiment qui inclut partiellement la sobriété dans son nouveau label Minergie-Quartier. https://www.minergie.ch/fr/standards/nouvelle-construction/minergie-quartier/

1.15.2. Communication & information

Nom	Description
Équiwatt Lausanne	Programme d'économie d'énergie de la ville de Lausanne. Services industriels de Lausanne (SiL) https://www.equiwatt-lausanne.ch/
Étiquette énergie européenne, et suisse	Suisse, Office fédéral de l'énergie (OFEN) https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/efficacite/etiquettes-energie-et-exigences-efficacite.html Selon réglementations de l'UE https://europa.eu/youreurope/business/product-requirements/labels-markings/energy-labels/index_fr.htm
Label vitrine éteinte Thun	Energie Thun AG http://www.proobscurare.ch/projekte/
Ostral et campagne Stop gaspillage	Campagne de sensibilisation de la Confédération sur le thème des économies d'énergie Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) https://www.stop-gaspillage.ch
Stratégie cantonale de promotion du vélo, Vaud	Objectif du canton d'ici 15 ans : Permettre à la population de 8 à 80 ans d'effectuer la plupart de ses trajets quotidiens à vélo dans le canton de Vaud. Direction générale des ressources humaines (DGIRH) & Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) (Vaud, Suisse) https://www.vd.ch/themes/mobilite/loffre-de-mobilite-a-votre-disposition/velo-et-marche#c2080933
Swisstainable, Campagne promotion voyage durable	Stratégie de développement durable pour le tourisme en Suisse. L'approche n'incorpore pas spécifiquement la sobriété en tant que telle, mais promeut le fait de ralentir et de savourer, "moins, mais plus longtemps". Switzerland Tourism https://www.myswitzerland.com/en-ch/planning/about-switzerland/sustainability/ https://www.hslu.ch/en/lucerne-university-of-applied-sciences-and-arts/research/projects/detail/?pid=5728
Architectes pour le climat, Suisse-Fribourg	Une association promouvant une architecture pour le climat. https://www.archiclimat.ch/

Festival la Nuit est Belle, Genève	Événement de sensibilisation à la pollution lumineuse : éteindre l'éclairage public 1 nuit par année, consacrée à la redécouverte du ciel étoilé et du patrimoine nocturne. Le Grand Genève, le Muséum d'histoire naturelle de Genève, la Société Astronomique de Genève et la Maison du Salève. https://www.lanuitestbelle.org/
La fresque du climat (et autres fresques, mobilité, biodiversité etc.)	Une association qui a développé un outil pédagogique pour encourager la diffusion rapide et à grande échelle d'une compréhension des enjeux climatiques. La fresque permet à chacun et chacune de comprendre le fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux changements climatiques à travers une expérience collaborative. https://fresqueduklimat.ch/
Réseau transition romandie	Une association qui porte le mouvement de "La Transition," "un mouvement mondial et solidaire de citoyennes et citoyens qui se rassemblent et agissent au niveau local pour inventer des solutions et des réponses aux défis majeurs de notre époque", y compris le dérèglement climatique et le pic des énergies fossiles. https://reseautransition.ch/
Watted	Une entreprise dont le but est de donner au grand public les moyens de comprendre ce qui ressort du consensus scientifique via divers outils pédagogiques (ateliers, formations, conseil, et stratégie) https://www.watted.ch/

1.15.3. Gouvernance & transversalité

Nom	Description
Assemblée citoyenne, Neuchâtel	Nouvel outil de démocratie participative et de proximité, les assemblées citoyennes sont un lieu d'échange, de débat et de proposition entre la population et les autorités de la commune de Neuchâtel. Ici, ce sont 7 assemblées du territoire communal qui y participent. Ville de Neuchâtel https://www.neuchatelville.ch/assembleescitoyennes
EnergySavers	Une communauté Suisse pour l'efficacité énergétique et les renouvelables, avec potentiellement la sobriété. Groupement d'entreprises et de professionnels de l'énergie – Swisspower AG https://www.energysavers.ch/
Équiwatt Lausanne	Programme d'économie d'énergie de la ville de Lausanne. Services industriels de Lausanne (SiL) https://www.equiwatt-lausanne.ch/
Étiquette énergie européenne, et suisse	Suisse, Office fédéral de l'énergie (OFEN) https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/efficacite/etiquettes-energie-et-exigences-efficacite.html Selon réglementation de l'UE

	https://europa.eu/youreurope/business/product-requirements/labels-markings/energy-labels/index_fr.htm
G'innove, encouragement à l'innovation sociétale	Un programme destiné à apporter un soutien financier, limité dans le temps, à des projets présentant une innovation sociétale. Ville de Genève https://www.geneve.ch/themes/developpement-durable/municipalite/engagements-economie/programme-innove
Jalons 14, VD, Politique construction durable (DGIP)	Comment faire mieux avec moins. Ce numéro de la collection Jalons de l'État de Vaud explore cette question, sous l'angle du bâti, en s'attardant sur les origines des problèmes qui s'imposent aujourd'hui avec force, mais aussi sur les solutions qui permettent de vivre dans le respect de la Nature et des limites d'un monde fini. Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP, VD) https://www.vd.ch/themes/environnement/durabilite/publications-liees-a-la-durabilite
La filature, semi-collectif de vie locale, La Sarraz	La Filature est un lieu de création et de réalisation qui rassemble des passionnés désireux de développer leurs activités, qui propose des événements variés dans les domaines de la culture, de l'artisanat et même de l'alimentation. https://www.la-filature.ch/
Ostral et campagne Stop gaspillage	Campagne de sensibilisation de la Confédération sur le thème des économies d'énergie Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) https://www.stop-gaspillage.ch
Viva, Plateforme durabilité pour les entrepreneurs, Vaud	Une plateforme pour faciliter la transition des entreprises vaudoises via la sensibilisation, en rendant l'information accessible, et en inspirant et promouvant l'action. Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI-VD) https://www.viva-vaud.ch/fr/
Zürich, une sobriété systémique	La sobriété comme outil supplémentaire pour atteindre la neutralité carbone en 2040 Ville de Zürich, Gesundheits- und Umweltdepartement (Département santé et environnement) https://www.stadt-zuerich.ch/gud/de/index/umwelt_energie/2000-watt-gesellschaft/hintergrund/Massnahmen.html
Assemblée citoyenne pour le futur de l'Unil,	« L'UNIL veut accompagner et inspirer les grands changements sociétaux en donnant à sa communauté les moyens de penser et de modeler le monde de demain. Pour ce faire, elle compte s'appuyer sur l'excellence collective de sa recherche et de son

Université de Lausanne	enseignement, sur l'engagement citoyen de ses membres et sur le partage du savoir vivant. » Direction de l'UNIL https://wp.unil.ch/assemblee-transition/
Campagne 2023 Swiss Youth For Climate	Groupe d'activistes jeunes pour le climat, qui cherche à se faire entendre, et à dynamiser les jeunes, pour l'élaboration des politiques climatiques. https://www.syfc.ch/
Collectif citoyen, Nyon	Un collectif citoyen qui a pour but de promouvoir un vrai renouveau de la politique et de la démocratie à Nyon, un engagement authentique et fort pour la transition écologique, et le respect des femmes que ce soit sur leur lieu de travail ou en politique. https://collectifcitoyennyon.ch/
DIALOGUES GENÈVE, collectif citoyen	Laboratoire d'action citoyenne de Genève. Le projet DIALOGUES vise à améliorer notre compréhension de la façon dont la citoyenneté énergétique peut être promue pour soutenir davantage les transitions énergétiques locales. Il vise ceci via la participation engagée des citoyen.ne.s en analysant ensemble les actions citoyennes possibles, les participant.e.s identifieront les problèmes structurels plus larges qui nécessitent une action à d'autres échelles. Université de Genève – Institut de recherches sociologiques https://www.unige.ch/projetdialogues/
Logements mutualisés la CODHA, Nyon ou Le Bled, Lausanne	Limitation des surfaces de logements dans une coopérative d'habitation. https://www.codha.ch/fr/accueil
Mesure de réduction de la consommation d'énergie, EPFL	Un levier d'action pour réduire l'impact CO2 de l'EPFL est la mise en place de mesures de sobriété énergétiques. Durabilité Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) https://www.epfl.ch/about/sustainability/fr/energie-et-batiments/
Réseau décroissance Suisse	Décroissance Suisse est une organisation qui se consacre à l'amélioration du bien-être en encourageant la discussion sur les possibilités de post-croissance en Suisse. https://degrowth-switzerland.ch/
Valorisation des temps partiels	Les statistiques montrent une augmentation du temps partiel, chez les femmes (en lien avec la diminution de femmes aux foyers), mais également chez les hommes. Ceci montre une hausse du côté de la demande et de l'envie de la population. Office fédéral de la statistique (OFS)

	https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/activite-professionnelle/travail-temps-partiel.html
Banque alternative suisse	Une banque avec un modèle d'affaires qui repose sur des principes éthiques stricts. Leur but est de fournir des produits bénéfiques pour leurs clients et pour l'environnement et la société. https://www.bas.ch/fr
Minergie	Label connu d'efficacité énergétique et de renouvelable dans le bâtiment qui inclut partiellement la sobriété dans son nouveau label Minergie-Quartier. https://www.minergie.ch/fr/standards/nouvelle-construction/minergie-quartier/

1.15.4. Législatif

Nom	Description
Initiative sur les résidences secondaires	Le 11 mars 2012 l'initiative populaire «Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires » a été acceptée par la population suisse par 50,6 % des voix. Dans les communes ayant dépassé le quota de 20% de résidences secondaires, il est en principe exclu d'autoriser toute nouvelle résidence secondaire. Office fédéral du développement territorial (ARE) & Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/detec/votations/initiative-sur-les-residences-secondaires.html https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/developpement-territorial/residences-secondaires.html
Tarification progressive avec les premiers litres gratuits pour l'eau, Montpellier	Mise en place de la tarification progressive pour l'eau. La Métropole propose une tarification éco-solaire, ou chaque habitant à un compteur individuel bénéficiant désormais d'un prix de l'eau progressif avec les 15 premiers m3 gratuits; avec un « versement eau solidaire » pour les foyers aux revenus les plus modestes. Montpellier Méditerranée Métropole https://www.montpellier3m.fr/eauecosolaire
Révision de la LAT 2013	La loi sur l'aménagement du territoire (LAT) a été révisée afin de freiner le gaspillage du sol et la spéculation foncière. Office fédéral du développement territorial (ARE) https://www.uvek.admin.ch/uvek/fr/home/developpement-territorial/revisions-loi-sur-l-amenagement-du-territoire.html

Révision de la LVLEne (VD)	Le projet de révision de la loi sur l'énergie (LVLEne) concrétise les objectifs ambitieux que le Conseil d'Etat s'est fixés, notamment la réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, et la neutralité carbone au plus tard en 2050. Direction de l'énergie (DIREN-VD) https://www.vd.ch/themes/environnement/energie/legislation
-----------------------------------	--

1.15.5. Mobilité

Nom	Description
Développement du vélo Lausanne	Promotion du vélo comme moyen de transport via rajout de places de parc, de pistes cyclables, et de "Tourner à droite au feu rouge pour les vélos". Délégué vélo, Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics https://www.lausanne.ch/vie-pratique/mobilite/mobilite-et-circulation/a-velo.html?map=true&mode=
Lausanne, 30km/h en ville la nuit	La généralisation du 30 km/h de nuit est une mesure visant à lutter contre le bruit routier, principale source des nuisances sonores qui affectent la santé et le bien-être de plusieurs milliers d'habitantes et d'habitants lausannois. Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics, Direction des finances et de la mobilité https://www.lausanne.ch/vie-pratique/mobilite/mobilite-et-circulation/moderation-du-traffic/30km-h-nuit.html
Stratégie cantonale de promotion du vélo, Vaud	Objectif du canton d'ici 15 ans: Permettre à la population de 8 à 80 ans d'effectuer la plupart de ses trajets quotidiens à vélo dans le canton de Vaud. Direction générale des ressources humaines (DGIRH) & Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) (Vaud, Suisse) https://www.vd.ch/themes/mobilite/loffre-de-mobilite-a-votre-disposition/velo-et-marche#c2080933
2EM (partage de voiture de particuliers)	Location de voitures entre particuliers via leur site ou leur application. https://www.2em.ch/
Blablacar	Une plateforme qui s'appuie sur la technologie pour mettre en relation des conducteurs ayant des places libres avec des passagers se rendant dans la même direction, afin qu'ils puissent partager les frais du trajet. https://www.blablacar.fr/
Carvelo2go	Une plateforme de partage de vélos électriques « carvelo ». https://www.carvelo.ch/fr/
Mobility	Une coopérative et une plateforme de partage de voiture, avec des voitures à des emplacements stratégiques (gare, centre villes etc.) https://www.mobility.ch/fr/a-propos-de-mobility

Plan de mobilité inter-entreprises pour Zone Industrielle, Vuarpillière, Nyon	Deux navettes permettent aux travailleurs du site de la Vuarpillière de rejoindre des zones peu desservies en transports publics. Gérées par les utilisateurs eux-mêmes, ces navettes sont l'une des réalisations issues du plan de mobilité inter-entreprises de la Vuarpillière. Les entreprises de la Vuarpillière. https://www.nyon.ch/actualites/lancement-de-deux-navettes-autogerees-sur-le-site-de-la-vuarpilliere-5519
Publibike	Une plateforme de partage de vélos et de vélos électriques en ville. https://www.publibike.ch/fr/home
Railtour.ch, Agence voyage train	Railtour suisse sa est un tour-opérateur qui organise des escapades en train à travers le monde. https://www.railtour.ch/Qui-sommes-nous/

1.15.6. Mutualisation

Nom	Description
Logements mutualisés la CODHA	Limitation des surfaces de logements dans une coopérative d'habitation. https://www.codha.ch/fr/accueil
Espaces de co-working	Le partage d'espaces et des idées dans le monde du travail. Le coworking est, de facto, un moyen de développement durable, basé sur les trois piliers : social, écologique, et économique. Ce site regroupe les espaces de co-working en suisse. https://www.coworking.ch/

1.15.7. Production d'énergie

Nom	Description
EnergySavers	Une communauté suisse pour l'efficacité énergétique et les renouvelables, avec potentiellement la sobriété. Groupement d'entreprises et de professionnels de l'énergie – Swisspower AG https://www.energysavers.ch/
Ostral et campagne Stop gaspillage	Campagne de sensibilisation de la Confédération sur le thème des économies d'énergie Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) https://www.stop-gaspillage.ch

1.16. Analyse

Même si la sobriété n'est pas souvent explicitement mentionnée, une grande variété d'actions existe dans le domaine large des économies d'énergie, avec un niveau très variable en matière de périmètre et d'impacts. La modification d'une loi fédérale comme celle sur l'aménagement du territoire (LAT) en 2013 ou le programme Ostral de réponse à une potentielle pénurie d'énergie, représentent des leviers très puissants, mais exclusivement en mains publiques, et nécessitent des ressources significatives – mobilisation et validation politiques, négociations sectorielles, expertises.

Chaque acteur a toutefois à sa portée un panel d'actions conséquent. L'enjeu principal pour une approche collective ou systémique de la sobriété énergétique est dans l'articulation entre ces démarches, avec une diversité en matière de complexité et de temporalité de mise en œuvre, ainsi que leur généralisation sur le territoire.

Enseignements

Ce document passe en revue un grand nombre d'actions de sobriété. Les expériences analysées sont celles des villes de Zürich et de Nyon pour les exemples suisses, ainsi que les villes de Bordeaux, de Lyon, de Vimy et la région Bretagne pour les exemples français. Ont également été pris en compte différents exemples ponctuels de mesures de sobriété adoptées sur d'autres territoires.

Du point de vue de l'étendue des politiques de sobriété, il n'existe pas de cas de sobriété systémique couvrant l'ensemble des domaines d'action et ciblant tous les types de sobriété. En effet, en se basant sur la revue de littérature⁶ et le présent travail, il est juste d'affirmer qu'aujourd'hui aucune collectivité en Europe n'a mis en place une politique de sobriété systémique infusant l'ensemble de ses champs de compétences et montrant des résultats significatifs en termes de réductions des consommations d'énergie, de baisse des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration de la qualité de vie. Toutefois, les expériences de Zürich, Bordeaux ou Lyon portent cette ambition, l'enjeu principal étant leur mise en œuvre à grande échelle. De plus, sans être systémiques, certaines actions se distinguent par leur force en termes de coordination des acteurs (plan Ostral 22/23) ou de message (révision de la LAT 2013). On relève par ailleurs un grand nombre d'actions ponctuelles, démontrant que la sobriété est déjà une thématique bien implantée, même si ce mot n'est pas directement utilisé. Toutefois, la crise énergétique de l'hiver 2022/2023 a permis à la notion de sobriété de faire son entrée dans les champs politiques et médiatiques, avec une compréhension et une utilisation plus généralisées de ce terme (cf. le présent mandat explorant l'élaboration d'une stratégie de sobriété pour le Canton de Vaud).

En ce qui concerne la mise en œuvre, le plus gros enjeu semble être l'acceptation sociale et politique de la sobriété. Celle-ci passe par des phases de consultation des acteurs en amont, de concertation/participation et de formation, permettant de créer un récit commun et mobilisateur autour de la sobriété. Ces échanges sont nécessaires tout au long de la mise en œuvre, mais doivent être maintenus par la suite, afin de pouvoir évaluer les mesures, les adapter et les pérenniser.

Du point de vue des acteur.trices, on constate à travers ces exemples que la sobriété a souvent été poussée par les élus et dirigeants politiques en France et par les services techniques en

⁶Andréa Cherdo et al., *op. cit.*

Suisse. Dans les deux cas, il est important de noter le rôle clé joué par certaines personnes spécialement motivées à faire avancer ce sujet au sein de leur collectivité. La population n'a pas été identifiée comme déclencheur, même si elle peut manifester des attentes importantes concernant l'exemplarité des pouvoirs publics en matière de consommation d'énergie, mais cela n'enlève évidemment pas le besoin de consultation et de participation.

Au niveau thématique, l'énergie ressort comme un excellent point d'entrée dans les enjeux de sobriété. Elle apparaît clairement comme le principal élément déclencheur des politiques de sobriété menées en France (avec la crise énergétique), et comme une porte d'entrée privilégiée en Suisse, plus précisément par le secteur des bâtiments. En effet, ce dernier est, d'un point de vue de l'organisation des collectivités publiques, souvent inclus dans le domaine de compétence des services de l'énergie. Il est en conséquence plus difficile de toucher aux thématiques de la mobilité et des biens de consommation/matière première.

Ce travail a également identifié deux niveaux de mise en œuvre. Le premier est interne aux services des collectivités publiques. Il concerne par exemple l'usage des locaux administratifs, qui est relativement « simple » à activer, car cela ne touche qu'un acteur, en l'occurrence l'État. Il permet également d'alléger rapidement le budget énergétique des collectivités. Le deuxième est externe et concerne le développement de mesures touchant la population et les entreprises. Il est plus délicat à activer, car il nécessite des validations politiques plus larges. Dans tous les cas, il a été observé que les mesures sont déployées de manière graduelle. Enfin, du point de vue financement, les actions de sobriété sont plus facilement implantées quand elles sont autoportées, comme le programme « Ma commune et moi » de Romande Énergie.

En matière économique, les entreprises sont ouvertes à la sobriété si cette dernière permet des économies financières, et donc indirectement de renforcer leur compétitivité. De plus, l'actionnariat est décisif, en raison notamment de la mission que ce dernier donne à l'entreprise. En conséquence, les valeurs adoptées par l'entreprise sont fondamentales.

En conclusion, ce document montre que la sobriété n'est plus taboue et qu'elle existe sous de multiples formes un peu partout sur les territoires français et suisse. L'enjeu est en conséquence de s'appuyer sur ces acquis afin de les généraliser d'une façon coordonnée pour se diriger au fur et à mesure vers une sobriété systémique.

Recommandations

Les trois précédents chapitres (retour d'expérience, sobriété systémique et les démarches romandes existantes) ont été suivis d'une analyse débouchant sur une série d'enseignements présentés ci-dessus.

Sur cette base, les auteur.trices de ce document proposent quelques recommandations pour le développement d'une sobriété systémique :

- **Utiliser la sobriété énergétique comme base d'une sobriété systémique.**
- **Former et acculturer les politicien.nes et technicien.nes.**
- **Construire un processus participatif**, notamment composé d'innovation sociétale, afin de porter la sobriété tout en tenant compte du contexte local et des problématiques de l'ensemble des parties-prenantes (citoyens, pouvoirs publics, entreprises...).
- **Lister les actions de sobriété locales existantes, les coordonner et s'appuyer sur ces initiatives pour aller plus loin.** Notamment en identifiant des personnes motivé.es à porter ce sujet.
- **Définir des étapes de développement de la sobriété**, avec tout d'abord des actions « simples », par exemple internes à l'État, pour avancer ensuite vers des mesures plus fortes.
- **Mettre en avant les co-bénéfices, notamment d'économie financière, de la sobriété.**
- **Créer un récit autour de la sobriété** afin de faciliter son acceptation.